





Sommaire

4 **ÉDITO** DU PRÉSIDENT

7 **MISSIONS**

10 LE **BUREAU** & LE **COMITÉ SYNDICAL**

22 PÔLE **EAU POTABLE** & **HYDRAULIQUE**

60 PÔLE **RESSOURCES**

6 **TERRITOIRE**

8 **REPÈRES**

14 CELLULE D'ANIMATION DE LA POLITIQUE DE BASSIN

36 PÔLE **MILIEUX AQUATIQUES** & **BIODIVERSITÉ**

Édito du Président

L'année 2023 a été une année importante pour tous les aspects de l'eau. La sécheresse de 2022 a marqué tous les acteurs compétents dans le domaine de l'eau ; ce qui a conduit à l'annonce par le Président de la République d'un Plan Eau avec 53 mesures pour rendre les territoires plus résilients à l'impact du changement climatique afin de préserver les ressources en eau.

Eaux & Vilaine est complètement en phase avec le Plan Eau pour apporter des solutions concrètes au niveau du Bassin de la Vilaine.

Nos trois unités de gestion des milieux aquatiques, à l'amont et à l'aval de la Vilaine ont désormais une feuille de route claire pour reconquérir en quantité et en qualité nos masses d'eau. Les signatures des 2 contrats de l'Unité Ouest, puis de l'Unité Aval, entre Eaux & Vilaine et l'agence de l'eau Loire-Bretagne, complètent celui signé l'an passé pour l'Unité de Gestion Vilaine Est (couvrant les territoires de Rennes, Vitré, Janzé...).

2022 nous a rappelé le rôle essentiel de l'eau, que ce soit pour la consommation humaine, les activités économiques ou la biodiversité de nos cours d'eau et zones humides.

Là aussi, Eaux & Vilaine agit en construisant avec le Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine (SMG 35) une interconnexion d'eau potable entre notre usine de production de Vilaine Atlantique, située à Férel (à proximité immédiate du barrage d'Arzal) et celle de Villejean, à Rennes, afin de sécuriser l'approvisionnement de nos territoires. Nous le faisons également avec des outils modernisés. Nous avons inauguré notre usine de Vilaine Atlantique en mars 2023 après plus de 7 années de travaux.

L'année 2023 a été également marquée par un travail important mené dans le cadre de la révision du SAGE Vilaine avec un planning ambitieux, fixant son approbation avant la fin de mandat municipal de 2026. L'état des lieux et le diagnostic ont déjà été adoptés par la Commission Locale de l'Eau (CLE). Nous pouvons saluer le travail de tous les acteurs représentant les collectivités, les usagers et l'Etat qui composent la CLE mais également celui des équipes d'Eaux & Vilaine qui apporte ses compétences (instruction des dossiers, mise en œuvre du SAGE et animation du processus de révision...).

L'organisation, les moyens financiers et l'expertise sont bien présents au sein d'Eaux & Vilaine pour relever ces défis. Le projet d'établissement et l'organisation des services ont été actualisés cette année pour y contribuer.



Allocution de Jean-François MARY, Président d'Eaux & Vilaine, lors de l'inauguration de la nouvelle filière de traitement de l'usine Vilaine Atlantique

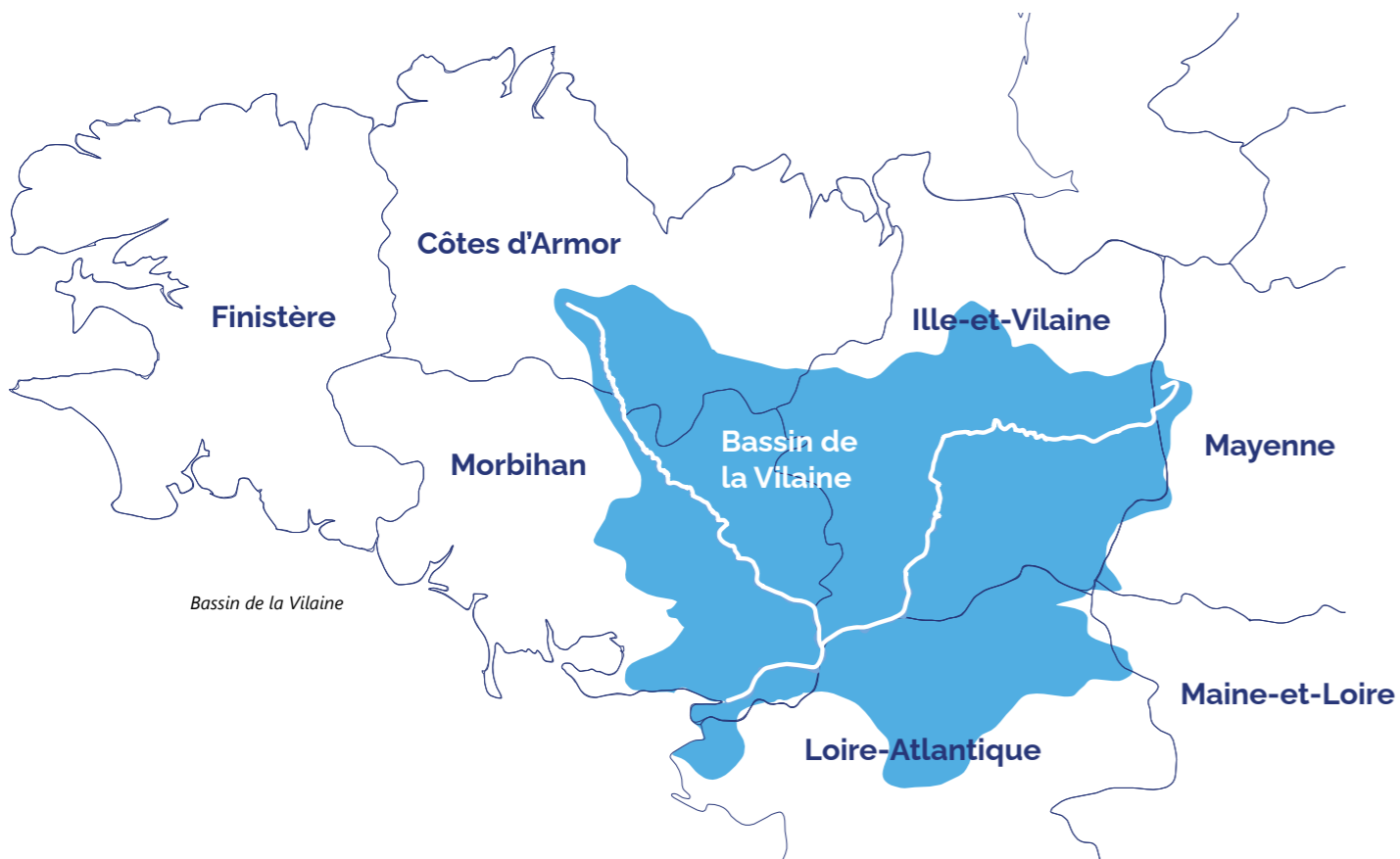
Ce rapport d'activités 2023 a pour but de rendre compte aux élus, à nos adhérents, à nos partenaires et de faire connaître notre action aux parties prenantes du bassin de la Vilaine qui s'étend sur plus de 11 000 km² avec plus de 1 250 000 habitants.

2023 a été une année structurante pour la mise en œuvre de nos actions. L'évolution des budgets et des effectifs ont été considérables. Ainsi, notre compte administratif est passé de 14 720 000 € en 2022 à 21 085 000 € en

2023, et le personnel de 90 agents au 31 décembre 2022 à 110 agents au 31 décembre 2023 ; ce qui montre bien notre croissance géographique et de compétences.

Plus que jamais nous sommes en action pour l'eau, notre bien commun.

Jean-François MARY,
Président d'Eaux & Vilaine.



Eaux & Vilaine

Notre territoire

La Vilaine, fleuve côtier de Bretagne, prend sa source à 153 m d'altitude dans les collines de Juvigné, dans le département de la Mayenne, pour se jeter dans l'océan Atlantique après un parcours de près de 230 km. À cheval sur **2 régions** et **6 départements**, le bassin de la Vilaine regroupe **515 communes** sur plus de **11 000 km²**.

eaux & vilaine
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE

Nos missions

Les missions d'Eaux & Vilaine sont composées de compétences obligatoires, dites « socle », et de compétences « à la carte » selon les statuts du Syndicat Mixte en date de 2017.



LA MISE EN ŒUVRE DU SAGE VILAINE

Planification et animation d'un projet territorial pour une gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques ; coordination avec les autres collectivités et acteurs de l'eau.



LA SÉCURISATION DE LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

Gestion de l'usine d'eau potable de Vilaine Atlantique, sécurisation de l'approvisionnement grâce aux canalisations d'interconnexion avec les autres usines de production.



PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DES MILIEUX

Etat physique et biologique des rivières, continuité écologique, restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques.



LA PRÉVENTION DES CRUES ET DES ÉTIAGES

Actions de prévention et de protection contre les inondations, développement d'outils de modélisation, gestion quantitative de la ressource en eau.



RECONQUÊTE DU BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DE L'EAU

Suivi des concentrations de nitrates, phosphore, pesticides, de la source à l'estuaire. Diagnostics et accompagnements pour la réduction des pollutions.



POISSONS MIGRATEURS



PROTECTION DU LITTORAL

Suivi environnemental de l'estuaire, dragages pour le maintien des usages, développement d'une navigation durable, adaptation au changement climatique.



LA GESTION DES GRANDS OUVRAGES

Gestion du barrage estuarien d'Arzal et des trois barrages de Vilaine Amont.



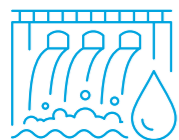
MAINTIEN ET VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ

Gestion agro-environnementale des marais, lutte contre les espèces invasives, bocage, Natura 2000.



COMMUNICATION SENSIBILISATION

Repères



1970

MISE EN SERVICE DU BARRAGE D'ARZAL (56)

POUR :

- . LUTTER CONTRE LES INONDATIONS
- . FAVORISER LA NAVIGATION
- . DÉVELOPPER L'AGRICULTURE
- . CRÉER UNE RESSOURCE EN EAU POTABLE

1961

NAISSANCE DE L'INSTITUTION D'AMÉNAGEMENT DE LA VILAINE (IAV)



1972

CONSTRUCTION DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE VILAINE ATLANTIQUE À FÉREL (56).

1997

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) ET ANIMATION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE) CONFIÉS À L'IAV

2003

APPROBATION DU 1^{ER} SAGE VILAINE



2007

INSTITUTION D'AMÉNAGEMENT DE LA VILAINE LABELLISÉE EPTB

Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles, dite « MAPTAM » 28 janvier 2014.

Loi NOTRe 7 août 2015

2015

RÉVISION DU SAGE VILAINE



2018

ADHÉSION DES EPCI VOLONTAIRES POUR PÉRENNISER UNE VISION PARTAGÉE DE LA GESTION DE L'EAU ET METTRE EN ŒUVRE SOLIDAIREMENT LES COMPÉTENCES GEMAPI

2017

L'IAV DEVIENT SYNDICAT MIXTE OUVERT À PÉRIMÈTRE CONSTANT

2018

NAISSANCE DE L'EPTB VILAINE ET NOUVELLE GOUVERNANCE



2019

1^{ER} TRANSFERT DE COMPÉTENCES GEMA ET SES COMPÉTENCES ASSOCIÉES (RUISSELLEMENT, POLLUTIONS DIFFUSES, BOCAGE) ET PI

+ CRÉATION DE L'UNITÉ GESTION VILAINE AVAL (UGVA)

2020

TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ET DE GESTION DES TROIS GRANDS BARRAGES DE L'AMONT DE LA VILAINE PAR LE DÉPARTEMENT 35

+ NOUVEAU COMITÉ SYNDICAL NOUVELLE GOUVERNANCE

2022

L'EPTB VILAINE CHANGE DE NOM ET DEVIENT EAUX & VILAINE



2022

2ND TRANSFERT DE COMPÉTENCES GEMA ET SES COMPÉTENCES ASSOCIÉES (RUISSELLEMENT, POLLUTIONS DIFFUSES, BOCAGE) ET PI

+ CRÉATION DE L'UNITÉ GESTION VILAINE EST (UGVE) CRÉATION DE L'UNITÉ GESTION VILAINE OUEST (UGVO)

Volonté commune des départements d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et du Morbihan de se doter d'un établissement public pour gérer le bassin de la Vilaine aval, sur fond de grands programmes d'aménagements hydrauliques.



Le Bureau & le Comité Syndical d'Eaux & Vilaine

CHIFFRES CLÉS



BUREAU SYNDICAL

- M. Jean-François MARY**, Redon Agglomération
Président d'Eaux & Vilaine.
- M. Pascal HERVÉ**, Rennes Métropole
1^{er} Vice-Président Politique de bassin et Président de l'Unité de Gestion Vilaine Est.
- M. Bernard LE GUEN**, Cap Atlantique Agglomération
Vice-Président Eau Potable et Grands ouvrages.
- M. Bernard LEBEAU**, Département de Loire-Atlantique
Vice-Président Finances - Ressources Humaines.
- M. Bertrand ROBERDEL**, CC Arc Sud Bretagne
Vice-Président d'Eaux & Vilaine et Président de l'Unité de Gestion Vilaine Aval.
- Mme Aude DE LA VERGNE**, Vitré Communauté
Vice-Présidente Communication, formation des élus et des agents.
- M. Jean RONSIN**, Montfort Communauté
Vice-Président d'Eaux & Vilaine et Président de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest.
- M. Patrick LE DIFFON**, Ploërmel Communauté
Vice-Président des relations avec le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO) et la profession agricole.
- M. Jacques LARRAY**, Vallons de Haute Bretagne Communauté.
- M. Yann SOULABAILLE**, Département d'Ille-et-Vilaine.
- M. Bruno LE BORGNE**, Syndicat Eau du Morbihan.

COMITÉ SYNDICAL

66 membres forment le Comité syndical d'Eaux & Vilaine

Le Comité syndical d'Eaux & Vilaine se compose de trois collèges :
EPCI, structures Eau Potable et Région - Départements.

COLLÈGE EPCI

52 MEMBRES

Arc Sud Bretagne

Bertrand ROBERDEL
Régine ROSSET (s)

Bretagne Porte de Loire Communauté

Vincent MINIER
Philippe BRIZARD (s)

Bretagne Romantique

Annabelle QUENTEL
Sébastien DELABROISE (s)

Brocéliande Communauté

Dominique DAYHOT
Soazig LE TROADEC (s)

Cap Atlantique

Joseph DAVID

Centre Morbihan Communauté

Benoit ROLLAND
Christiane JOUBIOUX (s)

CC Châteaubriant-Derval

Sébastien CROSSOUARD

CC d'Erdre-et-Gesvres

Rémy FONTAINE
Romuald MARTIN (s)

CC Pays de Pontchâteau St Gildas des Bois

Philippe JOUNY
Olivier DEMARTY (s)

CC de la Région de Nozay

Jean-Claude RAUX
Claire THEVENIAU (s)

CC de la Région de Blain

Rita SCHLADT
Jean-Michel BUF (s)

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

Thierry EVENO
Michel GUERNEVÉ (s)

Liffré-Cormier Communauté

Stéphane PIQUET
David VEILLAUX (s)

Montfort Communauté

Jean RONSIN
Fabienne BONDON (s)

De l'Oust à Brocéliande Communauté

Yann YHUEL
Fabrice GENOUEL

Pays de Châteaugiron Communauté

Dominique DENIEUL
Jean-Claude BELINE (s)

Ploërmel Communauté

Patrick LE DIFFON
Stéphane ROUAULT

Pontivy Communauté

Bernard LECUYER
Daniel AUDO (s)

Questembert Communauté

Joël TRIBALLIER
Raymond HOUEIX (s)

Redon Agglomération

Jean-François MARY
Yohann MORISOT

Rennes Métropole

Pascal HERVÉ
Ludovic BROSSARD
Didier CHAPELLON

Liffré-Cormier Communauté

Thierry LE BIHAN

Roche aux Fées Communauté

Patrick HENRY

Saint-Méen Montauban Communauté

Thierry RESTIF (s)
Patrick HERVIOU
Philippe CHEVREL (s)

Val d'Ille Aubigné Communauté

Daniel HOUITTE
David DUGUEPEROUX (s)

Vallons de Haute Bretagne Communauté

Michèle MOTEL
Jacques LARRAY

Vitré Communauté

Aude DE LA VERGNE
Michel ERRARD

COLLÈGE EAU POTABLE

8 MEMBRES

Cap Atlantique

Claude BODET
Bernard LE GUEN

Ouest 35

Rémi PITRÉ
Joël SIELLER

Syndicat Eau du Morbihan

Vincent COWET
Bruno LE BORGNE

CARENE Saint-Nazaire Agglomération

François CHÉNEAU
Eric PROVOST

COLLÈGE RÉGION DÉPARTEMENTS

6 MEMBRES

Région Bretagne

Delphine ALEXANDRE
André CROCCQ

Ille et Vilaine

Yann SOULABAILLE
Laurence ROUX

Loire-Atlantique

Bernard LEBEAU
Chloé GIRARDOT-MOITIE

FAITS MAJEURS 2023 >



HOMMAGE

**Aurevoir
M. Michel Poupert.**

En 2023, Eaux & Vilaine a été particulièrement marqué par la disparition de M. Michel POUPART, Maire de la

Chapelle-Glain, Vice-Président à la Communauté de communes de Châteaubriant-Derval, Vice-Président d'Eaux & Vilaine en charge de la prévention des inondations et représentant du territoire du syndicat mixte Chère-Don-Isac.

A l'occasion du Comité syndical du 22 septembre 2023, **le Président et les membres du Comité syndical ont observé une minute de silence en hommage à son investissement** au sein d'Eaux & Vilaine.

COLLÈGE EAU POTABLE

**Un nouveau membre !**

C'est à l'unanimité que le 15 décembre 2023, **le Comité syndical a approuvé l'adhésion de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération au collège Eau Potable**, dans la continuité de la collaboration développée depuis 2020 et sa prise de compétence Eau Potable, et dans le respect des critères d'adhésion fixés dans notre charte. Bienvenue donc à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération au sein du Collège !

PERSPECTIVES 2024 >

BUREAU SYNDICAL

Élection d'un nouveau vice-président

Suite au décès en août 2023 de M. Michel POUPART, vice-président en charge des relations avec le syndicat Chère-Don-Isac et de la Prévention des inondations, **la Communauté de communes de Châteaubriant-Derval doit désigner un nouveau délégué titulaire pour siéger à Eaux & Vilaine.** M. Michel POUPART, siégeant également au Bureau syndical d'Eaux & Vilaine, **les membres du Comité syndical devront élire un nouveau Vice-Président, pour représenter le collège des EPCI.**

PILOTAGE POLITIQUE

Une nouvelle vice-présidence pour asseoir les actions Biodiversité ?

La protection de la ressource en eau est intrinsèquement liée à l'amélioration de la biodiversité. Or, parmi les actions portées par Eaux & Vilaine au titre du SAGE, la reconstitution de haies bocagères ; la renaturation des cours d'eau, la création de mares ou annexes hydrauliques ; la lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) ; la limitation du travail du sol agricole ; la protection des milieux humides ; la restauration /renaturation de milieux humides ; et l'amélioration de la connaissance sur des poissons migrateurs, menés par l'Unité Biodiversité d'Eaux & Vilaine, nécessitent un **pilotage politique de ces actions** dans le cadre d'une véritable **stratégie Biodiversité.** Dans l'intérêt de ces missions, **l'installation d'une Vice-Présidence en charge de la Biodiversité sera à l'étude en 2024.**



Cellule d'animation de la Politique de bassin



La révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Vilaine s'inscrit dans une volonté collective de protéger notre bassin. En impliquant acteurs locaux et citoyens, elle vise à préserver la qualité et la quantité de l'eau, à favoriser la biodiversité et à gérer les risques naturels dans un contexte de changement climatique. Cette démarche reflète notre engagement envers un environnement sain et durable. Ensemble, nous façonnons un avenir où le bassin de la Vilaine demeure un territoire préservé pour les générations à venir.

Michel DEMOLDER,
Président de la Commission
Locale de l'Eau (CLE)



1 LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU & LE SAGE VILAINE

CHIFFRES CLÉS

3
RÉUNIONS
DE CLE

1 RÉUNION
DU COMITÉ D'ESTUAIRE
(INSTANCE TERRITORIALE
DE LA CLE)

10
RÉUNIONS DE
LA COMMISSION
PERMANENTE

228 DOSSIERS
DE DÉCLARATION,
TRANSMIS
POUR INFORMATION

47 DOSSIERS SOUMIS
À L'AVIS DE LA CLE
(DOSSIERS LOI SUR L'EAU,
DOCUMENTS D'URBANISME)

FAITS MAJEURS 2023 > LE SAGE VILAINE EN PLEINE RÉVISION

DIAGNOSTIC

Le diagnostic est validé !

La réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic du territoire est la première étape indispensable au processus de révision du SAGE. Elle permet d'identifier les atouts et faiblesses du territoire concernant la ressource en eau et sa gestion. Cette phase doit aboutir à la définition, par les acteurs, des enjeux et des premiers grands objectifs de gestion de la ressource sur le territoire.

Le diagnostic a été validé lors de la CLE du 5 mai à Laillé (35).

CONCERTATION

Un site internet dédié.

Le site internet dédié à la révision du SAGE continue d'être le centre de ressources pour suivre les étapes de ce projet. Les grandes dates, les actualités, les rapports, les documents supports sont librement accessibles.



Toutes les
informations sur :
[sage-vilaine-
revision.com](https://sage-vilaine-revision.com)

CONCERTATION

L'eau, on en parle ?

Pour faire participer les citoyens du territoire, la Commission Locale de l'Eau a acté le choix de bénéficier de l'accompagnement de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), qui a désigné le 2 mars 2022, deux garantes : Karine Besses et Anne Chevrel.

La Commission Locale de l'Eau a la volonté d'aller au-delà de la simple obligation réglementaire, et a fait le choix de proposer une participation du public s'étendant de la phase diagnostic jusqu'à l'élaboration de la stratégie de la Commission Locale de l'Eau, sur une durée prévisionnelle de 12 à 18 mois. Parmi les temps forts de la concertation, on retiendra :

- La diffusion d'un **questionnaire en ligne** en mars 2023 qui a permis de recevoir les contributions de plus de 3.500 citoyens du bassin de la Vilaine, autour des enjeux et représentation de l'eau sur le territoire.
 - La tenue de **4 ateliers** en juin 2023 pour répondre à des questions autour de 5 thématiques : la qualité de l'eau, la qualité des milieux, la gestion quantitative, les risques et la gouvernance. Plus de 200 personnes ont répondu présentes et se sont mobilisées pour ces ateliers.
 - L'organisation d'un **grand débat** le 25 novembre 2023 à Pont-Péan où plus d'une centaine de personnes est venue pour analyser en termes de pertinence, d'ambition et d'acceptabilité les mesures potentielles de la Commission Locale de l'Eau.
- Tout au long de la démarche, des membres du Conseil de développement du Pays de Ploërmel et les étudiants du BTS GEMEAU ont également organisé des débats en juin et en novembre, en s'appuyant sur un kit d'animation.



Atelier mené dans le cadre de la révision du SAGE Vilaine / Juin 2023

PERSPECTIVES 2024 >

La révision se poursuit !

La révision se poursuivra avec l'étape de « tendance et scénarios », en intégrant la problématique du changement climatique. Il s'agira d'estimer l'évolution du territoire sans modification du SAGE et d'élaborer des scénarios alternatifs selon le niveau d'ambition souhaité. La comparaison de ces scénarios aboutira à la formalisation d'une stratégie. Cette stratégie fixera le cap à tenir et sera le support dans l'écriture des documents du SAGE.

La participation du public.

La participation du public a été conçue pour aller au-delà des obligations réglementaires et d'accompagner le processus de révision jusqu'à sa phase d'élaboration de la stratégie. Un dernier rendez-vous est donc fixé en 2024 avec le grand public pour faire une restitution des éléments et des orientations qui ont été retenus lors de cette phase de participation.

FAITS MAJEURS 2023 > LA GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU

INONDATION

Commission Locale de l'Eau du 20 janvier 2023

Même si la Commission Locale de l'Eau est engagée dans le processus de révision de son document de planification, elle garde ses objectifs d'organiser chaque année une Commission Locale de l'Eau élargie, qui compose le comité de pilotage du programme d'actions de prévention des inondations. Cette réunion plénière s'est déroulée le 20 janvier sous la co-présidence du Président de la Commission Locale de l'Eau et de Monsieur le Sous-Préfet. Elle a permis de faire le bilan de l'avancement des projets et de valider le 2^{ème} avenant du PAPI Vilaine.

PERSPECTIVES 2024 >

En complément, une étude sur l'impact du changement climatique sur la gestion de la ressource en eau commencera en 2024 dans le cadre du projet Life Reverséau, piloté par la Région Pays-de-la-Loire. Elle comporte une thèse dont l'objet est l'analyse fine de l'hydrologie, du changement climatique et de ses conséquences sur les trois sous-bassins. Cette thèse, encadrée par l'INRAE, a démarré en novembre 2023. Elle sera complétée par la réalisation d'une étude HMUC qui utilisera les apports de la thèse. Une consultation sera lancée dès le mois de janvier 2024, de manière à lancer l'étude dans la foulée.

GESTION QUANTITATIVE

Lancement des études HMUC pour une gestion quantitative équilibrée de la ressource en eau.

Les études Hydrologie-Milieus-Usages-Climat (HMUC) sont lancées sur les bassins de la Vilaine Amont, du Chevré et du Semnon. Les bureaux d'études qui vont mener l'étude tant sur les parties techniques et scientifiques, que sur la concertation, ont été choisis et ont commencé le travail.

La Commission Locale de l'Eau est le comité de pilotage de ces études.

Des états d'avancement ont été présentés lors des réunions plénières du 5 mai à Laillé et du 29 septembre à Cesson-Sévigné. L'objectif : déterminer les volumes prélevables sans affecter les milieux naturels, de répartir ces volumes entre usagers et d'engager des actions d'économies d'eau.



Atelier Hydrologie-Milieus-Usages-Climat (HMUC)

2

LE CENTRE DE RESSOURCES

FAITS MAJEURS 2023 >

VALORISATION

Consolidation du travail de normalisation, de bancarisation des données et développement des outils de valorisation et de communication de données

Les outils développés en 2021-2022 par les équipes d'Eaux & Vilaine ont permis de construire un entrepôt de données fiables, normalisées et homogènes, sur lequel on peut mettre en place des solutions de valorisation. L'objectif est de pouvoir croiser ces données avec des indicateurs de manière à proposer des tableaux de bord et de suivi des actions, des moyens mis en œuvre et des résultats mesurés.

L'outil SYSMA continue d'être l'interface privilégiée de saisie des données de nos actions et travaux.

Initialement mis en place pour la thématique Milieux aquatiques, il a été élargi en 2023 aux actions agricoles, au bocage, mais aussi à d'autres sujets pour améliorer le partage d'information. L'outil continue d'être amélioré et supporté auprès des utilisateurs par la création de

nouveaux développements (génération de rapports d'activités), la tenue de sessions de formation.

Avec le soutien d'Eaux & Vilaine, l'outil SYSMA continue sa progression territoriale. Déjà implanté au Syndicat Chère-Don-Isac, le SMGBO rejoint en 2023 la communauté d'utilisateurs. Cette adhésion permet de garantir une homogénéité de données sur plus des ¾ du bassin versant.

La base référentielle de données géographiques « Géogwilen » continue de s'enrichir

de nouvelles couches d'information et de nouvelles fonctionnalités. La capacité d'ouvrir, en toute sécurité, l'outil à des partenaires extérieurs, facilite le travail collaboratif et le partage des mises à jour des données d'inventaires de cours d'eau, de zones humides, etc.

Le **réseau métier** qui travaille sur les indicateurs et les méthodes d'évaluation a permis de mettre en place les premières maquettes de tableau de bord.

En s'appuyant sur les données saisies dans SYSMA, les tableaux de bord permettent de choisir une emprise géographique et d'accéder à une visualisation synthétique des actions et travaux réalisés sur le territoire choisi avec des indicateurs techniques et financiers.

PERSPECTIVES 2024 >

La feuille de route pour le développement du Système d'information sur l'eau de la Vilaine est maintenant clairement écrite et partagée. Elle oriente le développement des solutions sur plusieurs années, en maintenant un accompagnement important auprès des utilisateurs par des formations, des tutoriels, des manuels utilisateurs.

3

L'OFFRE DE SERVICE AUX OPÉRATEURS DE BASSIN

FAITS MAJEURS 2023 >

EXPERTISE

De nouveaux réseaux métiers pour mieux accompagner les territoires.

L'intégration des syndicats de bassin au sein d'Eaux & Vilaine a permis d'offrir une diversité de compétences, d'expertises et de niveaux d'implication dans la conduite de la politique publique de l'eau sur le bassin de la Vilaine.

Dans une **approche transversale et globale** de la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux, afin d'**optimiser les savoirs et les expériences, Eaux & Vilaine a adapté son organisation par la création de réseaux métiers.** L'objectif : créer des passerelles entre les métiers, les échelles géographiques et les expertises.

L'année 2023 a vu la création des premiers réseaux métiers et la définition de leur mode de fonctionnement.

Ainsi, le **réseau métiers « Suivi de la qualité de l'eau »** a permis de construire un marché unique pour les trois unités de gestion. Ce fonctionnement a permis de professionnaliser cette activité, de réaliser des économies d'échelle ainsi que de participer à l'effort de fiabilisation et de rationalisation de la donnée.

Le **réseau métier « Bocage »** s'est réuni à deux reprises. Un premier travail a consisté à construire une grille

d'analyse des demandes de suppression / compensation de haies bocagères comme outil d'aide à la décision des élus locaux. L'année 2023 a aussi été un temps fort pour définir les stratégies Breizh Bocage 2023-2028 à l'échelle des 3 Unités de Gestion d'Eaux & Vilaine.

Le **réseau métier « Agricole »** a organisé deux sessions de formation sur les outils d'accompagnement des agriculteurs vers un changement de leurs pratiques et/ou leur système d'exploitation. A cette occasion, 30 techniciens du bassin versant de la Vilaine ont bénéficié



Démonstration des outils de désherbage mécanique du maïs à Bourg-des-Comptes

d'une formation à la culture commune pour faciliter la transversalité et la mise en œuvre de projets locaux ambitieux. Parmi les actions menées par le réseau, « Oser le désherbage mécanique » était au programme d'une journée dédiée, proposant table-ronde et démonstrations de différents outils de désherbage mécanique. 80 personnes (agriculteurs, élus, techniciens) se sont retrouvées à la ferme du Boschet à Bourg-des-Comptes.

Eaux & Vilaine a participé à plusieurs actions en lien avec la révision de document d'urbanisme de collectivités : réunions sur le SCoT Arc Sud Bretagne, échanges avec le Syndicat Chère Don Isac pour l'accompagnement des collectivités (PLUi de Nozay).

Sur demande des collectivités ou services de l'état, les équipes ont élaboré des notes d'enjeux sur la thématique « eau », qui reprennent tous les sujets en lien avec l'eau que le document d'urbanisme pourra intégrer, en faisant le lien au SAGE et au SDAGE.

En 2023, des notes d'enjeux ont été réalisées pour les SCoT suivants : Vallons de Vilaine, Pays de Saint-Malo, Pays de l'Anjou Bleu, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Pays de Rennes et Cap Atlantique.

PERSPECTIVES 2024 >

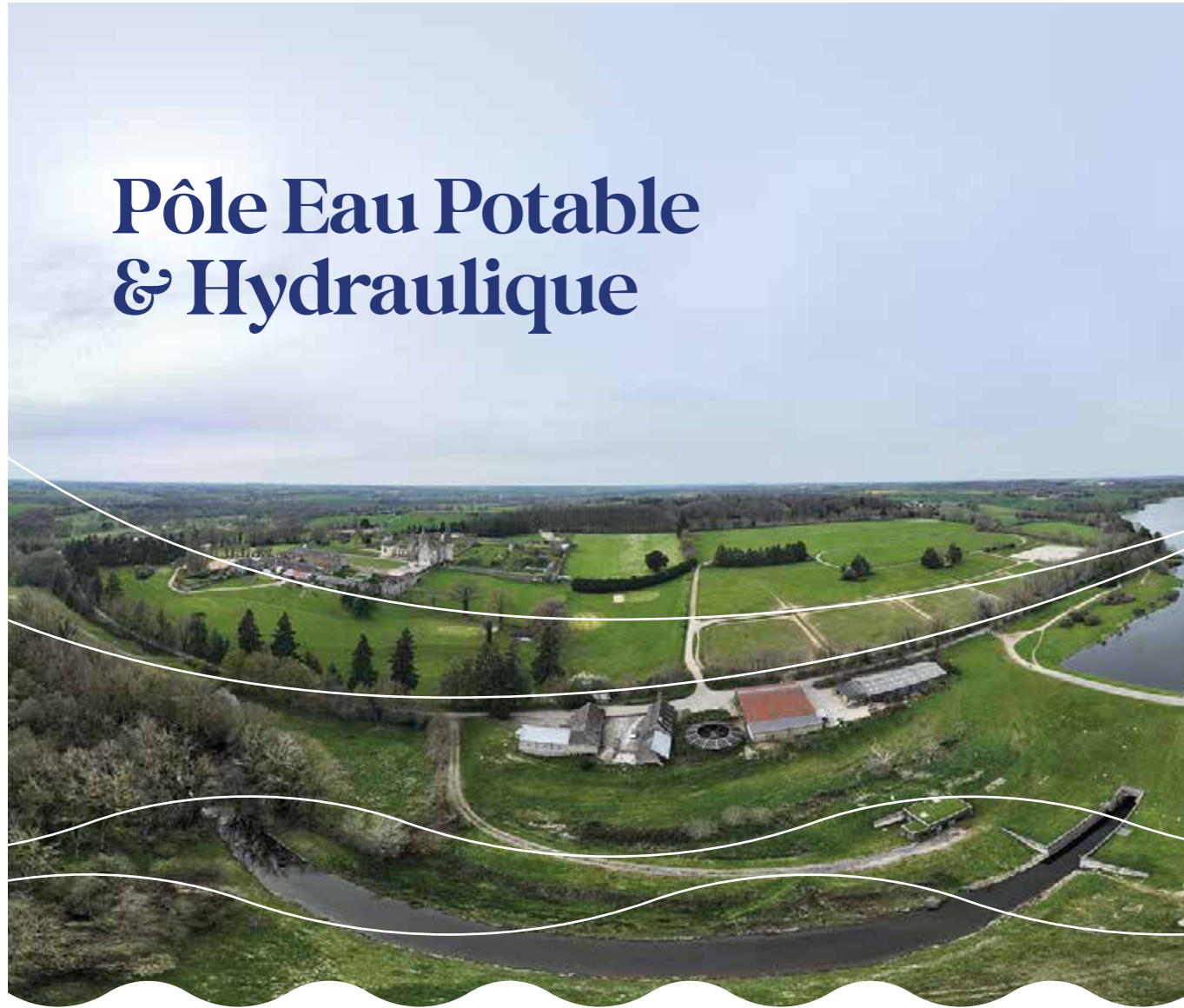
La construction des réseaux métiers trouve un écho très positif dans nos modes de fonctionnement et dans la plus-value des actions réalisées. Ce travail continuera en 2024 avec un effort particulier sur le **réseau métier Eau et Urbanisme** dans une période où un grand nombre de documents d'urbanisme est mis en révision.

En 2024, le **réseau métier « Bocage »** se réunira une journée pour finaliser la grille des demandes de suppression / compensation de haies bocagères et s'informer sur la régénération naturelle assistée.

Le **réseau métier « Agricole »** proposera une nouvelle fois une formation autour des freins au changement. Au terme de cette nouvelle année, ce sera plus de 70 techniciens qui auront suivi cette formation. Une journée de formation et d'information sur la nouvelle politique agricole commune est programmée en avril 2024. La Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne présentera aux groupes de techniciens agricoles leur résultat sur leurs actions de désherbage mécanique. Une journée d'échanges et de retours d'expériences se déroulera fin juin. Une journée d'information et de retour d'expérience sur la méthanisation et son impact sur la qualité de l'eau est programmée en octobre 2024.

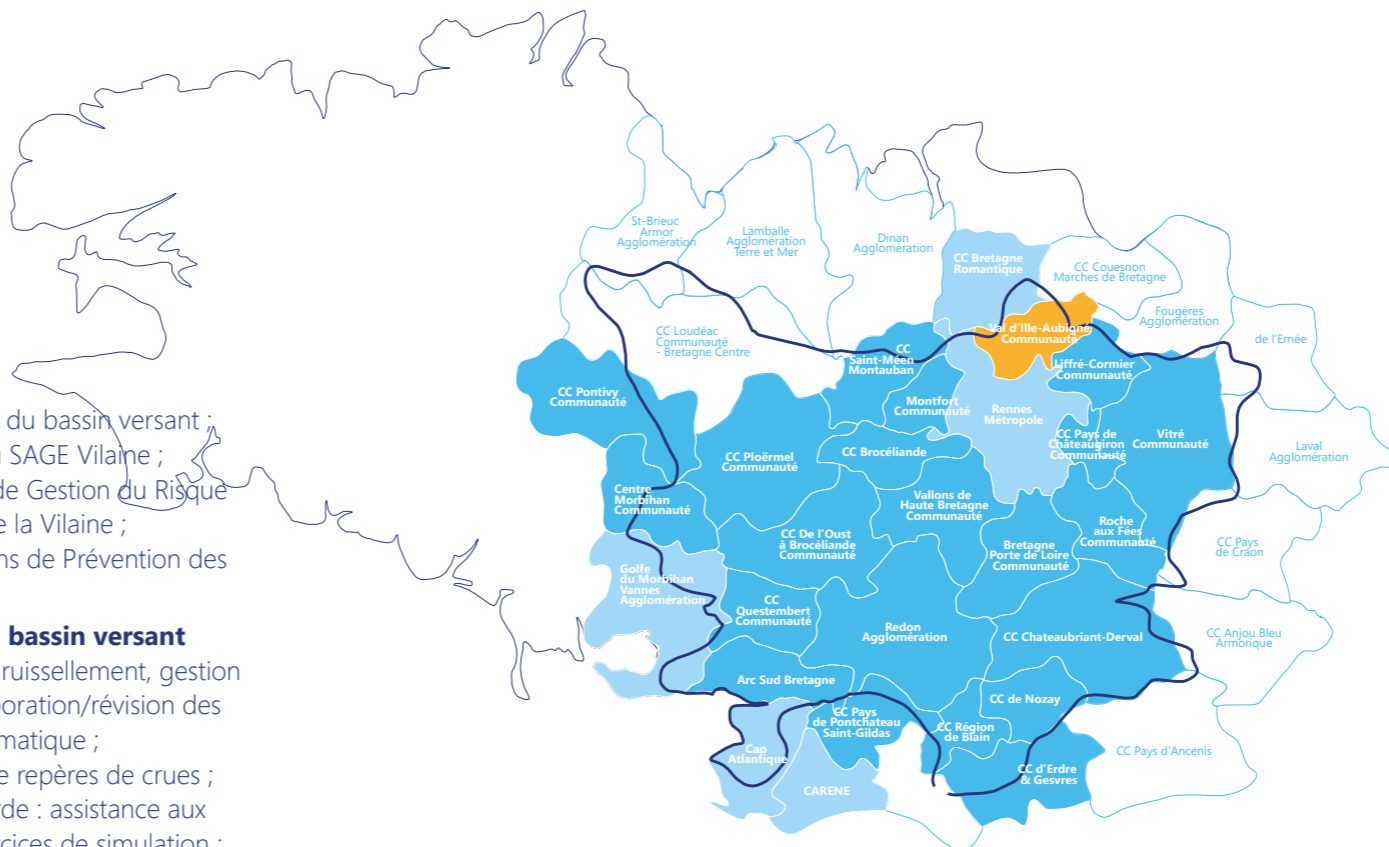
Enfin, le **réseau métier « Milieux aquatiques »** se réunira le 10 avril pour échanger sur leurs réalisations.

Pôle Eau Potable & Hydraulique



1

LA PRÉVENTION DES CRUES / ÉTIAGES



Je rends hommage à Michel Poupart, Vice-Président à la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval, qui a œuvré pour que la gestion quantitative soit au cœur des enjeux d'Eaux & Vilaine. L'année 2023 a été riche en projets avec les travaux de protection contre les inondations sur la Chère et à Damgan, le déploiement de l'opération Alabri et le démarrage des premières études
Partageons l'eau sur la Vilaine amont et le Semnon.

Sébastien CROSSOUARD,
Vice-président en charge de la relation avec le syndicat Chère-Don-Isac et de la Prévention des inondations.



MISSIONS SOCLE

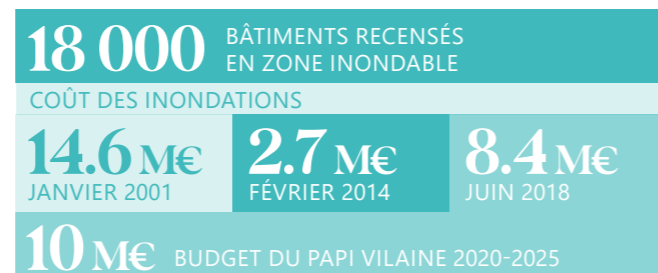
Principales missions

- Animation territoriale à l'échelle du bassin versant ;
- Volets inondations et étiages du SAGE Vilaine ;
- Pilotage de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) du bassin de la Vilaine ;
- Pilotage du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Vilaine.

Actions menées à l'échelle du bassin versant

- Études générales : hydraulique, ruissellement, gestion quantitative, participation à l'élaboration/révision des PPRI, veille sur le changement climatique ;
- Information préventive : pose de repères de crues ;
- Plans Communaux de Sauvegarde : assistance aux communes et organisation d'exercices de simulation ;
- Intégration du risque dans les documents et les opérations d'urbanisme ;
- Adaptation des bâtiments inondables.

CHIFFRES CLÉS



CHIFFRES CLÉS

21 INTERCOMMUNALITÉS ONT TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE À EAUX & VILAINE.

2 SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT À ST-NICOLAS DE REDON ET DAMGAN

1 AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE CONSTITUÉ DE 6 OUVRAGES SITUÉS SUR LA CHÈRE AMONT

1 AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE À BLAIN SUR LE BASSIN DE L'ISAC

1 BARRAGE SITUÉ SUR LE DON À MOISDON-LA-RIVIÈRE

4 OUVRAGES MULTI-USAGES AYANT UNE FONCTION DE PRÉVENTION DES INONDATIONS : 1 À ARZAL ET 3 EN VILAINE AMONT

MISSIONS À LA CARTE

Exercice de la compétence « Prévention des Inondations » pour le compte des intercommunalités l'ayant transférée à Eaux & Vilaine

- Gestion des ouvrages hydrauliques ayant une fonction de protection contre les inondations (digues, barrages) : gestion réglementaire, maintenance, surveillance, travaux.
- Gestion déléguée d'autres ouvrages hydrauliques classés.
- Maîtrise d'ouvrage d'actions locales : études et travaux.

FAITS MAJEURS 2023 >

HYDROLOGIE

Un cumul de précipitations important mais pas d'inondation importante

L'hiver 2023-2024 a été marqué par des pluies régulières avec un cumul important, mais **les dépressions ont été suffisamment espacées dans le temps pour ne pas provoquer d'inondation marquante**. La commune de Saffré sur l'amont de l'Isac a toutefois connu plusieurs débordements.

PAPI VILAINE 2020-2025**2^{ème} avenant au PAPI validé**

Le 2^{ème} avenant au PAPI Vilaine 2020-2025 a été approuvé par le préfet d'Ille-et-Vilaine, ce qui a permis de solliciter les subventions du Fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires, et d'ajuster le montant de 4 actions.

Alabri : 250 diagnostics et 10 premiers bâtiments adaptés aux inondations

Eaux & Vilaine propose aux propriétaires d'adapter leur bien aux inondations avec l'appui d'un prestataire. 17 réunions publiques ont été organisées en partenariat avec 11 EPCI du bassin depuis octobre 2022. 250 diagnostics ont été réalisés et une dizaine de propriétaires se sont engagés dans des travaux. Les subventions de l'Etat sont actuellement très favorables : 80% pour les particuliers.

Finalisation de l'étude de ralentissement des crues sur le bassin du Meu

Plusieurs scénarios ont été étudiés en vue de réduire les débits de crue sur le bassin, en particulier à Montfort-sur-Meu. Les analyses coût-bénéfices se sont avérées défavorables. Après avoir présenté les résultats aux parties prenantes (élus, agriculteurs association de sinistrés), les trois intercommunalités concernées ont décidé de ne pas engager de travaux mais d'orienter la prévention des inondations vers les actions sur les milieux aquatiques et agricoles et vers l'adaptation individuelle des bâtiments inondables à travers l'opération *Alabri*.



Réception officielle des travaux

Travaux de sécurisation des ouvrages de la Chère amont

Quatre ouvrages permettent de ralentir les crues de la Chère en amont de Châteaubriant. En 2023, Eaux & Vilaine a réalisé des travaux pour augmenter leur niveau de sécurité : nouveaux déversoirs (trop-pleins) pour éviter la surverse et les brèches, compensation du tassement et pieux en bois en amont pour piéger les objets flottants (embâcles) qui pourraient obstruer le passage du cours d'eau. Les travaux se sont élevés à 400 000 € TTC.

Top départ de l'étude Partageons l'eau sur la Vilaine amont-Chevré et le Semnon

L'étude Hydrologie-Milieux-Usages-Climat (HMUC) vise à évaluer l'hydrologie du bassin, les besoins des milieux aquatiques, les prélèvements anthropiques et l'impact du changement climatique. L'objectif : déterminer les volumes prélevables sans affecter les milieux aquatiques, et les répartir entre catégories d'usagers. Sur une durée de 3 ans, 10 ateliers de concertation ont été prévus. Les deux premiers ont été organisés le 4 juillet 2023 avec une bonne implication des acteurs des deux territoires.

Travaux d'urgence sur la digue de la grande plage de Damgan

La tempête *Céline* du samedi 28 octobre a provoqué une rupture de 30 m du parement de la digue qui s'étend sur 2 km. Eaux & Vilaine a mené des travaux d'urgence de mise en place d'enrochements afin d'éviter toute brèche. Les délais étaient très contraints par les marées et l'arrivée d'une seconde tempête 4 jours plus tard, mais le défi a été relevé grâce à la mobilisation des équipes et à la collaboration entre tous les partenaires.



Enrochement de la digue de la grande place de Damgan

PERSPECTIVES 2024 >**Poursuite de l'opération Alabri**

De nouveaux diagnostics vont être réalisés, notamment sur Rennes Métropole. L'opération sera élargie aux propriétaires exposés à des inondations par ruissellement lors d'orages intenses, à la suite d'une clarification apportée par l'Etat sollicité par Eaux & Vilaine. L'accent sera mis sur la mise en œuvre des solutions en incitant les propriétaires ayant réalisé un diagnostic à passer à l'action.

Poursuite des études Partageons l'eau

Un état des lieux précis sera réalisé pour caractériser les besoins en eau des Milieux aquatiques, en particulier en période d'étiage, quantifier le plus finement possibles les Usages humains (prélèvements/rejets) et leurs évolutions, estimer l'Hydrologie et évaluer les conséquences du changement Climatique. La concertation avec les acteurs des deux bassins-versants restera au cœur de la démarche, au travers d'ateliers de concertation, d'une conférence sur le climat et d'une série de visites de terrain (usine d'eau potable, CUMA d'irrigation, usine agroalimentaire, rivière en étiage).

Travaux de confortement du système d'endiguement de Saint-Nicolas-de-Redon

Les ouvrages de protection édifiés en 2005 nécessitent une remise en état. Sous réserve d'obtention de l'arrêté préfectoral, plusieurs travaux sont prévus en 2024 : recharger les digues en terre qui se sont tassées et remplacer les protections par sacs de sable de l'avenue Jean Burel par des barrières amovibles en aluminium. En parallèle, une servitude administrative sera mise en place sur les parcelles privées qui accueillent les ouvrages, afin de permettre l'accès aux équipes d'Eaux & Vilaine pour la surveillance et l'entretien.

Reconstruction de la digue de Damgan

A la suite des tempêtes de fin 2023, une mission de maîtrise d'œuvre va être commandée afin d'établir un programme global de remise en état, dans le but de réaliser les travaux de reconstruction en 2025.

2

LA GESTION DES GRANDS OUVRAGES



Un changement de temps en 2023, pour rappeler combien la Vilaine peut être capricieuse : au sortir d'une sécheresse exceptionnelle, un été et un automne très humides ont remobilisé nos grands ouvrages pour la gestion des crues. Un scénario qui pourra se reproduire à l'avenir et qui met en lumière la nécessité de préserver la vocation multi-usages de ces équipements structurants.

Bernard LE GUEN, Vice-Président Eau potable et Grands ouvrages



CHIFFRES CLÉS

13 500
PASSAGES
ÉCLUSE D'ARZAL

880
PASSAGES
PONT DE CRAN

450 HEURES
DE DRAGAGE AVEC
LE ROTODÉVASEUR

VILAINE AVAL | MISSIONS

Exploitation et maintenance

Barrage d'Arzal et ouvrages annexes (vannages de l'Isac et du Trévelo), pont mobile de Cran à Saint-Dolay. Dans le respect des usages : prévention des inondations, production d'eau potable, navigation, gestion environnementale des marais de Vilaine.

Lutte contre l'envasement

Réalisation en régie de travaux de dragage ponctuels dans l'estuaire de la Vilaine (ports de Tréhiguier et de Camoël, chenaux d'accès au chantier de Tréhudal et à l'écluse d'Arzal) ; exploitation et maintenance du Rochevilaine, navire rotodévaseur.

FAITS MAJEURS 2023 >

BARRAGE D'ARZAL

La rénovation des gabions se précise.

L'enquête publique pour les travaux de rénovation des gabions s'est déroulée au mois de juillet et l'arrêté préfectoral d'autorisation a été obtenu le 20 octobre. La consultation travaux s'est déroulée au 3^{ème} trimestre : le marché a été attribué à Eiffage, pour un montant global de 3,6 M€ HT. Un nouveau chantier d'envergure va démarrer au barrage en 2024 !



Gabions bientôt rénovés, barrage d'Arzal (56)

DRAGAGES EN ESTUAIRE

Des conditions favorables pour le rotodévaseur

Le rotodévaseur a assuré comme tous les ans sa mission d'entretien dans les ports de Tréhiguier, Vieille Roche, Tréhudal et à l'écluse d'Arzal, sous le pilotage expert des deux marins. La pluviométrie soutenue à partir du mois d'octobre a gonflé les débits évacués en estuaire par le barrage, ce qui a favorisé l'efficacité des dragages, notamment pour l'accès au port de Tréhiguier.

ÉCLUSE D'ARZAL

Un été humide sans restriction, mais des crues hivernales

Une fin de printemps et un été humides ont permis de soutenir les débits d'étiage de la Vilaine, ce qui a limité les intrusions d'eau salée dans la ressource d'eau potable. L'écluse a ainsi fonctionné sans restriction pendant la saison de pointe estivale. En automne, une pluviométrie abondante a provoqué des premières crues dès le mois de novembre, avec un fonctionnement restreint de l'écluse et des interdictions de navigation entre Arzal et Redon.

Écluse anti-salinité : l'avant-projet a confirmé les budgets prévisionnels

Au mois de janvier, l'écluse a été mise à sec pendant un mois, afin de réaliser un relevé géométrique complet et un diagnostic de l'état du génie civil. 1200 m³ de vase ont été retirés du sas pour permettre ces investigations, dont avait besoin le maître d'œuvre pour finaliser son avant-projet. Présenté en fin d'année, ce dernier a confirmé l'enveloppe prévisionnelle de 14 M€ HT annoncée au stade des études préalables.



Mise à sec de l'écluse au barrage d'Arzal, janvier 2023.

PERSPECTIVES 2024 >

BARRAGE D'ARZAL

Démarrage des travaux de rénovation des gabions

Le marché a été signé en début d'année, pour un ordre de service de démarrage au mois de mars et un début des travaux en été. Le chantier devrait durer un an.

Rénovation des trappes d'accès aux galeries techniques

L'espace technique du barrage est sillonné de galeries souterraines : aqueducs hydrauliques de l'écluse et galerie d'exploitation. Les trappes d'accès à ces équipements, lourdes, peu maniables et en état d'usure avancé, posent des problèmes de sécurité pour les agents. Elles seront remplacées en 2024.

ÉCLUSE ANTI-SALINITÉ

Dépôt du dossier d'autorisation et préparation de la consultation travaux

Après la finalisation de l'avant-projet, le dossier de demande d'autorisation sera déposé au 1^{er} trimestre, pour une enquête publique envisagée à l'automne.

En parallèle les études projet vont être réalisées au 1^{er} semestre et le dossier de consultation des entreprises devrait être prêt pour la fin de l'année.

VILAINE AMONT | MISSIONS

Exploitation et maintenance

Barrages de la Haute Vilaine, la Valière et la Cantache formant un aménagement hydraulique cohérent. Dans le respect des usages : prévention des inondations, production d'eau potable, soutien d'étiage et activités récréatives.

Gestion des abords

Plus de 200 ha de foncier cumulé sur les trois barrages. Gestion différenciée dans un objectif de préservation de la biodiversité (fauches et broyages tardifs, entre juillet et septembre).

Animation/concertation

Comités annuels de gestion hydraulique et des usagers, concertation avec les partenaires institutionnels.



Réfection de la plateforme de déversoir du barrage de la Cantache

FAITS MAJEURS 2023 >

HYDROLOGIE

Une hydrologie supérieure à la normale.

Après la sécheresse 2022, la pluviométrie excédentaire des mois de mars-avril et juillet-août a permis une gestion quantitative sécuritaire pour la fourniture d'eau potable et le soutien d'étiage. L'automne a été marqué par une reprise précoce et fréquente des épisodes pluvieux nécessitant un focus sur l'écrêtement des crues.

BARRAGES

Maintenance préventive des organes hydrauliques

Dans la continuité de l'année 2022, les travaux de rénovation se sont portés sur le remplacement de la vanne de débit réservé de la Valière et de deux vérins (clapet 1 et vanne de vidange) sur la Cantache.

PLAN D'EAU ET ABORDS

Un entretien constant

2023 a vu la restauration de parkings et la réhabilitation de 700 m de chemins autour du plan d'eau de la Cantache, ainsi que la réfection de la plateforme en pied de déversoir. 800 m de clôtures ont également été renouvelés.

De nouvelles activités récréatives

Les espaces aquatiques et fonciers disponibles des barrages sont attrayants. 2023 n'a pas fait exception à la règle : 11 manifestations ont pu être organisées (activités nautiques, randonnées, concours de pêche...).

PERSPECTIVES 2024 >

BARRAGES

Poursuite du chantier de réhabilitation

En 2024, la vanne de débit réservé et le vérin de la vanne de fond du barrage de la Haute Vilaine seront rénovés et les échelles d'accès pour l'exploitation sécurisées. Une sécurisation des accès pour l'exploitation sera également entreprise (échelles).

Complément aux études de danger

Sur le plan réglementaire, les services de l'Etat (DREAL) ont demandé des compléments aux études de danger des trois barrages. Une consultation globale sera engagée pour préciser les débits de sécurité hydraulique, compléter la connaissance géotechnique des ouvrages et actualiser les études de stabilité. Les études devraient durer 2 ans.

PLAN D'EAU ET ABORDS

Dans la continuité de 2023, divers travaux d'aménagement et d'entretien, notamment le renouvellement des barrières forestières sont au programme. Les travaux de la voie verte Erbrée Vitré qui emprunte les abords du plan d'eau de la Valière (sur 1 km) commenceront en juin 2024.

3

LA SÉCURISATION DE L'EAU POTABLE



Attribution du marché de concession, mise en place de la nouvelle tarification, inauguration de la nouvelle usine, révision des périmètres de protection, sans oublier un nouveau membre au sein du Collège... Encore une année riche en événements, avec toujours notre usine de Vilaine Atlantique comme clé de voute de la sécurisation de nos collectivités membres.

Bernard LE GUEN, Vice-Président Eau potable et Grands ouvrages



CHIFFRES CLÉS

90 000 M³/J CAPACITÉ DE PRODUCTION

18,65 MM³
VOLUME DISTRIBUÉ EN 2023

20,35 MM³
VOLUME PRÉLEVÉ EN 2023

0,7286 € HT/M³
PRIX MOYEN

13,6 M€ HT
RECETTES D'EXPLOITATION

MISSIONS

- **Maîtrise d'ouvrage de l'usine d'eau potable de Vilaine Atlantique à Férel et de l'infrastructure de transport associée** : 220 km de canalisations, 2 châteaux d'eau, 2 stations de surpression.
- **Suivi du contrat de Délégation de Service Public** pour l'exploitation et la maintenance du patrimoine (contrat d'une durée de 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2009).
- **Pilotage des études et travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage d'Eaux & Vilaine** : schéma prospectif, restructuration et mise en sécurité de l'usine, interconnexions de sécurisation...

FAITS MAJEURS 2023 >

PRODUCTION

Une année moyenne avec un été relativement humide

18,65 millions de m³ ont été livrés en 2023, ce qui situe l'année dans la moyenne du contrat de délégation (18,5 Mm³ sur la période 2009-2023). Après un 1^{er} semestre plutôt excédentaire, dans la continuité d'une sécheresse 2022 exceptionnelle, une 2nde partie d'année nettement plus humide a logiquement fait chuter la production, notamment pendant la période de pointe estivale.

AQUEDUC VILAINE ATLANTIQUE

Un projet ambitieux qui se concrétise, en partenariat avec le SMG35

Après des années d'attente, cette interconnexion de sécurisation majeure du territoire, reliant les usines de Vilaine Atlantique à Férel et Villejean à Rennes, va devenir réalité. En décembre, le chantier était quasiment terminé : ne restaient plus à programmer que les opérations de rinçage et désinfection avant une mise en route officielle.



L'Aqueduc Vilaine Atlantique : un chantier d'envergure qui se termine



Usine d'eau potable de Vilaine Atlantique

QUALITÉ DE L'EAU

Une eau qui respecte les critères destinés à la consommation humaine

En 2023, aucune non-conformité n'a été détectée par l'Agence Régionale de Santé sur notre périmètre (usine et réseau de transport). Un dépassement de limite de qualité a toutefois été constaté par l'exploitant en fin de saison estivale, concernant le paramètre THM en extrémité du feeder desservant le Morbihan.

Une nouvelle molécule qui inquiète

Le chlorothalonil R471811, un acronyme barbare pour désigner une molécule de dégradation d'un pesticide, pourrait intégrer le contrôle sanitaire en 2024. Les premières campagnes d'analyse ont montré un abattement limité par les filières de traitement, mêmes performantes comme celle de l'usine de Vilaine Atlantique. Toutefois, nous manquons encore de recul sur cette molécule qui n'est suivie que depuis peu de temps.



Inauguration de la nouvelle filière de traitement de l'usine d'eau potable de Vilaine Atlantique



FAITS MAJEURS 2023 >

USINE D'EAU POTABLE VILAINE ATLANTIQUE

Inauguration de la nouvelle filière de traitement

Après 7 ans de travaux, le chantier s'est terminé en 2023. L'usine restructurée a été inaugurée le 14 avril, en présence du Préfet du Morbihan, du Président du Conseil Régional de Bretagne et du Président du Conseil Départemental du Morbihan. Une belle cérémonie pour un chantier d'envergure, et l'occasion pour le Président d'Eaux & Vilaine, Jean-François Mary, de rappeler plus que jamais l'importance d'une gestion concertée et solidaire de la ressource, en prévision des défis climatiques qui nous attendent.

Révision des périmètres de protection : fin de la procédure

L'enquête publique a eu lieu du 15 mars au 17 avril. Après les avis favorables du commissaire-enquêteur et du Coderst, l'arrêté Préfectoral instaurant les nouveaux périmètres a été publié le 28 décembre 2023, abrogeant l'ancien arrêté qui datait du 28 avril 1970.

NOUVELLE TARIFICATION

Une remise à plat sous l'égide du Collège Eau Potable

Le 15 décembre, le Comité syndical a voté des nouveaux tarifs pour l'eau potable, applicables au 1^{er} janvier 2024. Au-delà de la prise en compte des conditions économiques du nouveau contrat, c'est une véritable remise à plat de la structure tarifaire qui a été réalisée, pour converger d'ici 2027 vers un tarif cible harmonisé entre les membres.

CONCESSION DE SERVICE PUBLIC

Attribution du contrat pour l'exploitation du service Eau Potable

A l'issue d'une procédure de mise en concurrence qui a duré plus de 6 mois, le Comité syndical du 22 septembre, a opté pour le changement en choisissant Suez Eau France comme nouveau concessionnaire. Le contrat a pris effet le 1^{er} janvier pour une durée de 8 ans et un compte d'exploitation prévisionnel global de 44,7 M€ HT.

PERSPECTIVES 2024 >

EXPLOITATION DU PATRIMOINE

Un nouveau concessionnaire !

Au 1^{er} janvier 2024, Suez Eau France a pris en charge l'exploitation du service eau potable d'Eaux & Vilaine pour 8 ans, avec la responsabilité de garantir en permanence la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, mais aussi d'assurer le rôle primordial de sécurisation de l'usine Vilaine Atlantique.



Officialisation de la signature du nouveau contrat de concession

TARIFICATION

Des nouvelles conventions à établir

Après l'attribution du contrat de concession et le vote des nouvelles conditions tarifaires, de nouvelles conventions de fourniture d'eau potable devront être élaborées entre Eaux & Vilaine et ses collectivités partenaires, pour formaliser une collaboration plus que jamais tournée vers la solidarité et la gestion concertée de notre bien commun.

RÉGLEMENTATION

PGSSE : quésac' Eaux ?

Le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux est un outil global visant à garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau, du captage au robinet. Il constitue une évolution majeure de la réglementation européenne en matière d'eau potable. En 2024, Eaux & Vilaine va engager la démarche sur son périmètre de compétence en associant ses différents partenaires dans une volonté de co-construction d'une stratégie globale de gestion de la ressource et d'anticipation des crises.

RÉSEAU DE TRANSPORT

Mise en service de l'AVA

Les premiers essais de mise en service de l'Aqueduc Vilaine Atlantique sont programmés en mars. Dès sa première année de fonctionnement, il sera sollicité pour sécuriser la Collectivité Eau du Bassin Rennais, afin de pallier la mise à l'arrêt de l'usine de production de Rophémel entre avril et décembre, du fait de la vidange du barrage.

SCHÉMA DIRECTEUR EAU POTABLE

Une nécessité pour fiabiliser notre PPI

Après la concrétisation récente de nos chantiers stratégiques « historiques », une démarche prospective va être engagée en lien avec l'actualisation en cours des différents schémas départementaux. L'objectif sera de disposer d'une vision à 20 ans des nouveaux investissements à programmer (adaptation de la capacité de production, gestion patrimoniale, sécurisation de nos capacités de stockage, prise en compte de nouvelles molécules...) pour fiabiliser notre PPI et anticiper les moyens financiers à mobiliser.



Pôle Milieux Aquatiques & Biodiversité



MISSIONS

- **Déclinaison opérationnelle du SAGE** sur les enjeux liés à la préservation et la restauration des milieux aquatiques, de la biodiversité et de la qualité de l'eau (études et suivis).
- **Déclinaison de nos compétences territoriales Biodiversité - Natura 2000, Gestion des milieux aquatiques et associées** (bocage, ruissellement et pollutions diffuses)...
- **Déclinaison de certaines actions issues des missions fondatrices de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine** (ex EPTB) : franchissement des poissons migrateurs au barrage d'Arzal, gestion des niveaux d'eau sur les marais de l'Isac et du Trévelo, valorisation agricole des marais de Vilaine situés dans l'estuaire historique...

NATURA 2000

BAIE-ESTUAIRE MARAIS DE VILAINE

Natura 2000 est une politique européenne qui vise à stopper la perte de la biodiversité en identifiant des responsabilités biologiques sur certains territoires (« sites Natura 2000 »). Eaux & Vilaine est à la manœuvre technique de trois de ces sites en France : **Estuaire - Baie de Vilaine** et **Marais de Vilaine**.



Une année importante dans l'accompagnement d'éleveurs de bovins du territoire de REDON Agglomération. Leur rôle est déterminant dans la conservation et la gestion des prairies de marais de Vilaine notamment pour l'accueil d'oiseaux nicheurs et migrateurs.

Fabrice SANCHEZ, Président du COPIL
Natura 2000 Marais de Vilaine



A la suite de la phase d'élaboration du Docob du site de l'Estuaire et Baie de Vilaine, nous sommes passés à la mise en œuvre d'actions en 2023, avec une belle mobilisation d'acteurs du territoire : chantiers d'interventions pour la restauration de milieux et pour la lutte contre des espèces envahissantes, accompagnement d'associations...

Régine ROSSET, Présidente du COPIL Natura 2000
Estuaire et Baie de Vilaine



Site Natura 2000 Marais de Vilaine

MISSIONS

- Animation des Comités de Pilotage et de leur Bureau.
- Accompagnement de porteurs de projets publics et privés concernés par le site.
- Organisation d'actions de sensibilisation sur la biodiversité en partenariat avec des collectivités locales et associations.
- Animation du Programme Agro-Environnemental pour l'engagement de MAEC Biodiversité.
- Animation de réunions thématiques et géographiques pour répondre aux orientations des Documents d'Objectifs.
- Acquisition de connaissances, organisation et coordination de suivis d'espèces et de milieux

CHIFFRES CLÉS

41

COMMUNES

12 200

HECTARES
D'ESPACE
TERRESTRE

3

RÉGIONS

4 800

HECTARES
D'ESPACE
MARIN

2

DÉPARTEMENTS

PRINCIPAUX MILIEUX DE RÉFÉRENCE : VASIÈRES, RÉCIFS, HERBIERS MARINS, PRÉS-SALÉS, PRAIRIES HUMIDES, BOISEMENTS, MILIEUX AQUATIQUES, ABORDS DE COURS D'EAU ET CHEMINS D'EAU EN MARAIS

PRINCIPALES ESPÈCES CIBLES : OISEAUX MIGRATEURS ET OISEAUX NICHEURS, LOUTRE D'EUROPE, CHAUVES-SOURIS, LIBELLULES, POISSONS MIGRATEURS, POISSONS D'EAU DOUCE DES EAUX DYNAMIQUES

FAITS MAJEURS 2023 >

Animation de 3 Comités de pilotage Natura

- Validation du **Document d'Objectifs** d'Estuaire et Baie de Vilaine,
- **Renouvellement du mandat des Présidences** de Comité de Pilotage : Régine Rosset pour Estuaire et Baie de Vilaine et Fabrice Sanchez pour Marais de Vilaine
- **Renouvellement des mandats d'animation** des Documents d'Objectifs pour Eaux & Vilaine.
- **Bilan de 3 ans de mandats** pour Marais de Vilaine, validation d'une Charte de Territoire et d'une révision de la Charte Natura 2000 des Marais de Vilaine

Portage de chantiers de lutte contre le Baccharis sur des marais littoraux

Organisation et animation de chantiers avec des entreprises, puis une brigade de citoyens bénévoles et avec des étudiants.



Campagne d'arrachage de baccharis



COPIIL Natura 2000 Marais de Vilaine, décembre 2023

Nouvelle orientation stratégique du site classé de l'Île aux Pies

Appui à Redon Agglomération dans l'élaboration d'une stratégie touristique prenant en considération le patrimoine culturel, le paysage et les enjeux écologiques du territoire.

Evaluation de l'état de conservation des milieux

Initiation en interne, avec l'appui Conservatoire Botanique National, de l'état de conservation de certaines prairies des marais de Vilaine.

Accompagnement et portage de programmes visant la complémentarité d'actions en faveur des espèces et des milieux menacés

Afin d'assurer une cohérence d'actions publiques en aval du bassin de la Vilaine, Eaux & Vilaine a contribué en 2023 à l'élaboration de la candidature « Réserve de Biosphère du Parc Naturel Régional de Brière et à la Stratégie Biodiversité de Cap Atlantique ».

Eaux & Vilaine poursuit également l'étude d'un projet d'extension du site Natura 2000 des Marais de Vilaine, d'une demande de classement au titre de la Directive Oiseaux et d'une candidature Ramsar qui permettrait de relier les sites Natura 2000.

Chantier de renaturation des marais du Branzais et de Pen Armor à Pénestin

Participation au projet de renaturation de lagunes avec Cap Atlantique et le Département du Morbihan dans le cadre du Life Salina et de la politique des Espaces Naturels Sensibles.

NUMÉRIQUE

Relooking
du site Internet
dédié aux missions
Natura 2000



Accompagnement de 100 éleveurs gestionnaires de prairies en marais

Avec l'appui d'un prestataire de service et la coopération de l'UGVA : animation de 6 réunions d'informations et de 100 agriculteurs concernés par des prairies humides de l'Estuaire et des Marais de Vilaine, candidats à des mesures de gestion « agro-environnementales » établies à la parcelle, pour 5 années.

PERSPECTIVES 2024 >

- Organiser des temps forts pour marquer les **20 ans du Comité de pilotage du site des Marais de Vilaine.**
- Poursuivre l'**accompagnement des agriculteurs** dans des engagements contractuels (Mesures Agro-Environnementale « Biodiversité »)
- Lancement et poursuite de **suivis d'espèces et de milieux à fort enjeux**
- **Faire évoluer les périmètres Natura 2000** et l'étendre sur des coteaux de landes sèches, espaces d'alimentation ou de refuge, de reproduction d'espèces pour le site des Marais de Vilaine et initier une réflexion d'extension sur la rivière du Saint-Eloi et des marais attenants à la Vilaine et aux marais du Saint-Eloi pour Estuaire de Vilaine.
- Poursuivre la **constitution du dossier de candidature pour un classement Ramsar du territoire Marais-Estuaire de Vilaine**, un label qui apporterait une reconnaissance internationale de l'intérêt patrimonial des milieux humides, des milieux aquatiques et de la biodiversité associée à ce vaste territoire de près de 15 000 ha.

2

LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DES MILIEUX

En application de la politique de bassin versant, Eaux & Vilaine mène, en complément des compétences Gestion des Milieux Aquatiques déléguées par les EPCI et à l'échelle du territoire du bassin de la Vilaine, différents programmes relatifs à la préservation de la qualité des milieux :

Des sources à l'estuaire de la Vilaine

- Actualisation des inventaires des cours d'eau et accompagnement des collectivités locales dans l'élaboration de leur inventaire des zones humides et du bocage ;
- Analyse des inventaires communaux des zones humides ;
- Accompagnement des maîtres d'ouvrages publics et privés dans leur projet d'aménagement pour veiller à la protection des cours d'eau, zones humides, bocage et autres continuités écologiques ;
- Accompagnement des collectivités locales dans l'élaboration de leur document d'urbanisme ;
- Mise à jour d'une base de données Système d'Information Géographique des inventaires des cours d'eau et des zones humides à l'échelle du bassin.

Sur l'estuaire de Vilaine

- Animation du Comité d'Estuaire et de ses différentes commissions.
- Suivi de l'envasement de l'Estuaire.
- Suivis liés aux dragages ponctuels réalisés en régie par l'EPTB dans l'estuaire : bathymétrie des chantiers de dragages et suivis environnementaux.
- Pilotage de la démarche de navigation durable de la Vilaine à la mer.
- Suivis des projets et contrats locaux.
- Veille à la cohérence des actions transversales Terre-Mer.

Pour préserver, il convient de mieux connaître. A titre d'exemple, l'état de la connaissance sur les milieux humides ne cesse de s'améliorer en s'appuyant sur des inventaires communaux portés directement par les collectivités locales ou des opérateurs GEMA. La base de données des milieux humides à l'échelle du bassin de la Vilaine est initiée depuis 2003 et consultable sur l'application de Eaux & Vilaine « SAGE sur mon territoire ».

En mars 2024, 403 inventaires répondent à un cadrage technique demandé par la CLE du SAGE Vilaine. Enfin, la connaissance est en évolution permanente, par conséquent des inventaires font également l'objet de mise à jour qu'Eaux & Vilaine enregistre également.



Suivi environnemental lié aux dragages dans l'estuaire

FAITS MAJEURS 2023 >

Un Comité Estuaire en juin à Ambon

Eaux & Vilaine, avec Cap Atlantique, a présenté des données sur la qualité de l'eau du littoral ; l'occasion de faire intervenir IFREMER sur l'état de la connaissance sur les eaux colorées. Un bilan des actions sur l'estuaire a été partagé avec les partenaires techniques et acteurs locaux.

Une meilleure connaissance de l'évolution morphologique de l'estuaire

Eaux & Vilaine a piloté en 2023 une étude permettant de cartographier l'évolution de l'envasement sur toute la zone de l'estuaire. Il s'agit de l'étude bathymétrique qui s'opère tous les 5 ans. Un outil d'aide précieux pour la navigation et les agriculteurs de la mer (mytiliculteurs essentiellement).

Évolution de la Charte de navigation

Eaux & Vilaine a animé différents temps d'échanges avec les plaisanciers et professionnels de la plaisance en 2023 qui devraient faire évoluer la Charte de Navigation pour une meilleure prise en compte de la biodiversité et de la qualité de l'eau.

PERSPECTIVES 2024 >

Estuaire

Communication sur les résultats de la bathymétrie et sur l'évolution de l'envasement de l'estuaire.

Charte de navigation durable

Mise en consultation d'une actualisation de cet outil d'accompagnement des pratiques.

3

CONNAISSANCES & EXPERTISES BIODIVERSITÉ

Eaux & Vilaine mène des programmes intégrant des expertises sur les poissons migrateurs et les espèces invasives. L'établissement assure également d'autres suivis d'espèces et collecte des données au gré du terrain, pour améliorer la connaissance sur le territoire du bassin de la Vilaine. Ce travail permet par ailleurs de répondre aux objectifs des Directives Habitats-Faune-Flore et Oiseaux qui encadrent la politique Natura 2000.

Les poissons migrateurs

Par la situation de son embouchure sur la façade atlantique, le fleuve de la Vilaine a un rôle stratégique dans la conservation des poissons migrateurs.

Au barrage d'Arzal, des aménagements de franchissement de ces espèces permettent d'estimer la quantité de poissons qui parvient à franchir l'ouvrage, par catégorie d'espèce (piégeage en vivier, enregistrement par sonar et par vidéo-comptage). Pour évaluer la répartition de l'anguille sur le bassin, Eaux & Vilaine réalise également des **pêches électriques** en collaboration avec l'Office Français de Biodiversité.

Eaux & Vilaine participe également au **développement de la connaissance** sur les poissons migrateurs au niveau régional, national et international.

L'Unité Biodiversité collabore par ailleurs au **développement et à la maintenance d'outils numériques** (modèles mathématiques, bases de données, interfaces graphiques concernant les poissons migrateurs ou les ouvrages) utilisés dans le cadre régional, national ou européen.

CHIFFRES CLÉS

1 150
LAMPROIES MARINES
1 242 EN 2021

538
ALOSES
700 EN 2021

16 SAUMONS
EN MOYENNE :
12 SAUMONS PAR AN
DEPUIS 1996

1,5 TONNES, SOIT 3.4
MILLIONS DE CIVELLES
2^{ÈME} PLUS FORTE MIGRATION
SUR 28 ANNÉES DE SUIVI

53 000
ANGUILLES JAUNES
6^{ÈME} ANNÉE DE PLUS FORTE
MIGRATION SUR 28 ANNÉES DE SUIVI



Les espèces invasives

La progression des espèces invasives constitue **une des causes importantes de la perte de la biodiversité**, en particulier dans les milieux aquatiques et les milieux humides. C'est pourquoi Eaux & Vilaine recueille et analyse des données pour améliorer la connaissance sur le territoire du bassin versant de la Vilaine et proposer ou mener des interventions.

Eaux & Vilaine participe également au partage d'expérience à différentes échelles : Bassin Loire Bretagne, Région Pays de la Loire et échelle locale.



Arrachage de jussie

CHIFFRES CLÉS

7 AGRICULTEURS,
GESTIONNAIRES DE PRAIRIES
HUMIDES COLONISÉES PAR LA
JUSSIE, ACCOMPAGNÉS PAR
EAUX & VILAINE

4 JOURNÉES D'INVENTAIRES
ET D'ARRACHAGE MANUEL
SUR L'ESTUAIRE DE LA
VILAINE (LUTTE CONTRE LE
BACCHARIS)

6 MOIS DE STAGE
ENCADRÉ PORTANT SUR LA
TÉLÉDÉTECTION PAR DRONE
DE LA JUSSIE SOUS FORME
TERRESTRE DANS LES MARAIS
DE L'ISAC.

6 JOURNÉES
D'ARRACHAGE
MANUEL DE JUSSIE
SUR LA VILAINE,
EN AMONT DU
BARRAGE D'ARZAL
ET EN AVAL DE
REDON

3 RENCONTRES
PORTANT SUR LES
ESPÈCES EXOTIQUES
ENVAHISSANTES
(GROUPE DE TRAVAIL
LOIRE BRETAGNE ET
RÉSEAU PAYS DE LA
LOIRE)

Autres espèces

La passe à bassins du barrage d'Arzal équipé d'un système de vidéo-comptage permet d'évaluer des espèces qui franchissent l'ouvrage et accomplissent leur cycle de vie indifféremment en eau douce et eau salée.

Trois pièges photographiques à déclenchement par mouvement ainsi que plusieurs suivis Faune-Flore dans le cadre de la gestion des ouvrages hydrauliques des marais du Trévelo et de l'Isac permettent également de capitaliser des données intéressantes pour le territoire du bassin de la Vilaine et utiles aux missions Natura 2000. Ces données sont capitalisées dans une base de données naturaliste interne.

CHIFFRES CLÉS

100 000 MULETS
600 000 MULETS EN 2015

3 RELEVÉS DE PIÈGES PHOTOGRAPHIQUES SUR 3 SITES DIFFÉRENTS : MARAIS DU BRANZAIS ET MARAIS DU TRÉVELO ET SECTEUR DE PEN-MUR

9 ESPÈCES ENREGISTRÉES EN VIDÉO : LE CHEVREUIL, LE SANGLIER, LE BLAIREAU, LE RAGONDIN, LE CANARD COLVERT, LA CIGOGNE, LE LIÈVRE, LE RENARD ET LA LOUTRE D'EUROPE.

FAITS MAJEURS 2023 >

Implication dans un programme de recherche à l'échelle du bassin Loire-Bretagne

Eaux & Vilaine a participé au programme « MONTEPOMI DEVALPOMI » pour notamment mieux connaître les effets des barrages sur le saumon, alose, lamproie marine et anguille, lors des migrations à la montée et à la descente. Avec les associations Bretagne Grands Migrateurs et Loire Grands Migrateurs et l'aide de trois stagiaires, Eaux & Vilaine a contribué à l'élaboration de modèles statistiques à l'échelle du bassin Loire-Bretagne.

Direction d'un groupe de travail international sur la modélisation et l'élaboration de bases de données spatiales sur l'anguille

Un agent de Eaux & Vilaine a piloté le travail d'experts du Japon, des Etats Unis, du Canada et d'Europe pour développer des méthodes de modélisation et s'accorder sur les données nécessaires pour soutenir le développement de l'anguille européenne. L'objectif est de développer un modèle global de stock pour mieux préciser les recommandations de gestion par zone géographique.

Exploitation d'images acquises par drone pour améliorer la connaissance de répartition de la Jussie

En régie, Eaux & Vilaine a dirigé une campagne de prises de vue par drone dans l'objectif de cartographier la colonisation de la jussie en phase terrestre sur les marais de l'Isac. Bien que la méthode nécessite des levées de doute en croisant des données de terrain, ce travail établi avec une stagiaire, laisse présager d'intéressantes possibilités d'évaluations de l'état de certains milieux.

PERSPECTIVES 2024 >

Programmation de travaux

Au barrage d'Arzal, la passe à bassins devra faire l'objet de travaux de rénovations. La décision pour la construction d'un nouveau bâtiment pour la passe à anguilles doit dans tous les cas attendre la finalisation des travaux pour le confortement des gabions. En attendant, dans le cadre de ces travaux sur les gabions, une nouvelle rampe à anguilles viendra équiper le gabion pour augmenter l'efficacité de la passe.

Poursuite de la recherche sur l'anguille

Participation à un nouveau projet européen (DIASPERA) de deux ans pour l'élaboration de bases de données et de modèles pour le saumon et l'anguille au niveau international. Eaux & Vilaine est chef de file avec un institut finlandais, du groupe de travail sur l'élaboration de bases de données des habitats, des ouvrages, des pêches électriques et des données de modélisation.

Poursuite de la mise en oeuvre de la Stratégie cadre Espèces Exotiques Envahissantes du Bassin de la Vilaine 2023-2028

L'Unité Biodiversité va initier en 2024 l'accompagnement pour l'émergence de stratégies de gestion à l'échelle de territoires de compétence « GEMA » du bassin de la Vilaine.

Vers des engagements de programmes partenariaux avec des experts nationaux

Eaux & Vilaine étudie des possibilités de partenariat avec l'INRAE et l'OFB pour améliorer la connaissance sur les récifs d'hermelles, la lamproie marine et les oiseaux hivernants.



Passé à anguilles, écluse d'Arzal (56)



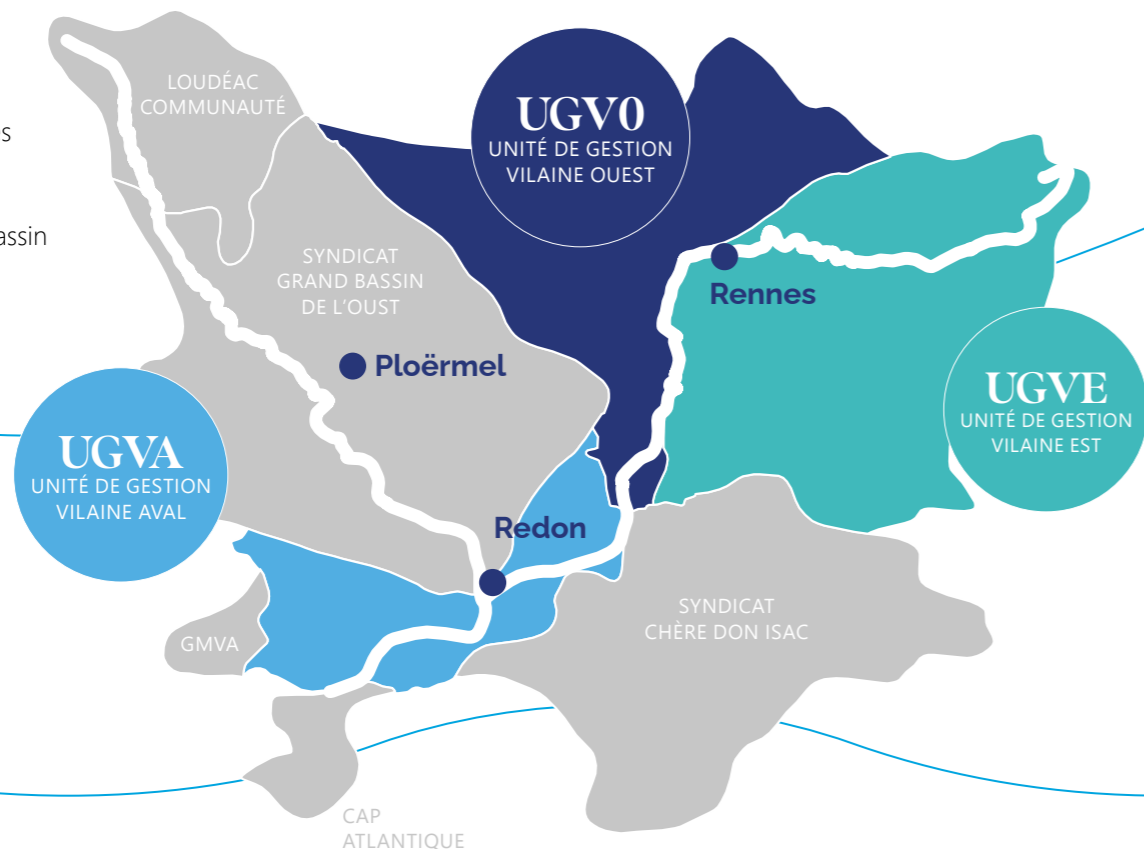
Pêche électrique

5

GEMA & COMPÉTENCES ASSOCIÉES SUR LE BASSIN

Depuis la loi NOTRe, la Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) est devenue une compétence obligatoire des EPCI. Certaines collectivités ont choisi de transférer ces compétences et celles associées (ruissellement, bocage, pollutions diffuses), à Eaux & Vilaine organisé en **3 unités de gestion** : **l'Unité de Gestion Vilaine Aval, l'Unité de Gestion Vilaine Ouest et l'Unité de Gestion Vilaine Est**. D'autres ont désigné des opérateurs comme les syndicats de bassins versants Chère-Don Isac ou Grand Bassin de l'Oust, ou ont choisi de garder la compétence en régie.

La carte présente les opérateurs pour la gestion des milieux aquatiques sur le bassin de la Vilaine.



L'UNITÉ DE GESTION VILAINE AVAL

créée suite au transfert des compétences de REDON Agglomération, Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, à l'EPTB Eaux & Vilaine au **1^{er} janvier 2019**.

PRÉSENTATION

Gouvernance : un Comité territorial de 17 élus.
Ressources Humaines : une équipe de 11 agents.
Localisation : Redon (35).

TERRITOIRE

Surface du territoire : 900 km²
Cours d'eau : 1 500 km.
Qualité de l'eau : seulement 5 % des masses d'eau sont en bon état. Objectif : 47 % en bon état en 2027.

L'UNITÉ DE GESTION VILAINE OUEST

créée suite au transfert des compétences de Montfort Communauté, Brocéliande Communauté, la Communauté de communes de Saint Méen-Montauban, la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, Vallons de Haute Bretagne Communauté, la Communauté de communes Bretagne Romantique, Liffré Cormier Communauté et Rennes Métropole, à l'EPTB Eaux & Vilaine au **1^{er} janvier 2022**.

PRÉSENTATION

Gouvernance : un Comité territorial de 34 élus.
Ressources Humaines : une équipe de 19 agents.
Localisation : Pacé (35)

TERRITOIRE

Surface du territoire : 1 785 km²
Cours d'eau : 2 526 km.
Qualité de l'eau : seulement 5 % des masses d'eau sont en bon état. Objectif : 27 % en bon état en 2027.

L'UNITÉ DE GESTION VILAINE EST

créée suite au transfert des compétences de Bretagne Porte de Loire Communauté, la Communauté de communes Châteaubriant-Derval, Liffré Cormier Communauté, Pays de Châteaugiron Communauté, Rennes Métropole, Roche aux Fées Communauté, Vallons de Haute Bretagne Communauté et Vitré Communauté, à l'EPTB Eaux & Vilaine au **1^{er} janvier 2022**.

PRÉSENTATION

Gouvernance : un Comité territorial de 35 élus.
Ressources Humaines : une équipe de 27 agents.
Localisation : Châteaugiron (35)

TERRITOIRE

Surface du territoire : 2 442 km²
Cours d'eau : 3 358 km.
Qualité de l'eau : aucune masse d'eau est en bon état. Objectif : 27 % en bon état en 2027.

UNITÉ DE GESTION VILAINE AVAL



Un nouveau contrat et des moyens humains pour répondre à l'ambition ! Parmi les projets phares, la restauration du Fougeray à Pipriac illustre la transversalité des compétences en milieu plus urbain avec la triple maîtrise d'ouvrages : Eaux & Vilaine, REDON Agglo et Pipriac. Les plantations bocagères proposées pour la 1^{ère} année sur la partie ligérienne, est un succès. Enfin, la 1^{ère} année d'engagement avec les maîtres d'ouvrages agricoles témoigne d'une bonne dynamique de réseau.

Merci à nos équipes et à nos partenaires techniques et financiers qui ont à cœur de poursuivre leurs efforts pour l'atteinte du bon état des masses d'eau.

Bertrand ROBERDEL,

Vice-Président Eaux & Vilaine,
Président de l'Unité de Gestion Vilaine Aval.



Signature officielle du 2nd Contrat territorial 2023-2025, Questembert (56)

FAITS MAJEURS 2023 >

STRATÉGIE

Signature officielle du 2nd Contrat

La signature officielle du 2nd Contrat territorial 2023-2025 a eu lieu le 9 juin 2023 à Questembert. Ce second contrat territorial à hauteur de 8 millions d'euros, poursuit sa stratégie, à savoir :

- Prioriser les interventions en fonction des enjeux et de l'état de dégradation des masses d'eau ;
- Identifier les actions les plus adaptées pour répondre efficacement aux pressions sur le bon état écologique ;
- Garantir une démarche transversale ;
- Mutualiser les actions avec les autres politiques publiques en lien avec l'eau.

Parmi les axes de travail, l'Unité a fléché des actions opérationnelles, notamment sur :

- Les programmes d'actions en faveur des milieux aquatiques respectivement sur le Marais de Vilaine, ses affluents, le Canut sud, le Trévelo et sur les bassins du Saint-Eloi, du Marzan et du Kersempé et la restauration des zones humides.
- Le programme d'actions avec les maîtres d'ouvrage agricoles pour limiter l'impact des pollutions diffuses.

BOCAGE

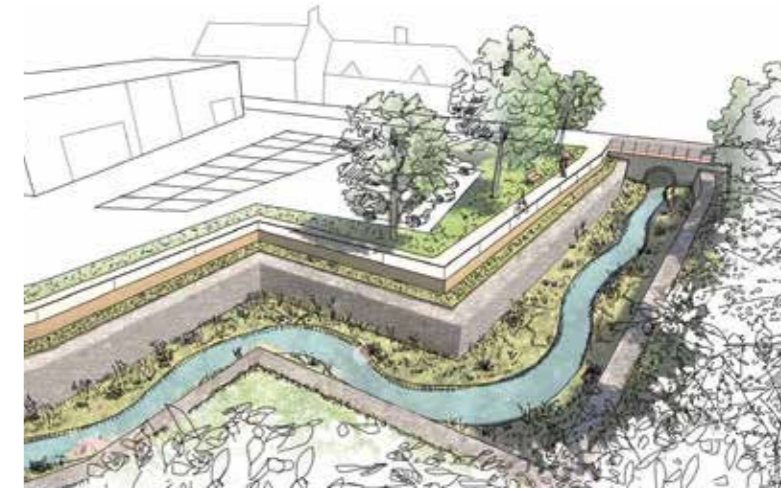
Une évolution constante des linéaires de haies plantés et les premières plantations sur le territoire ligérien de l'UGVA.

L'UGVA a déposé sa feuille de route 2023-2027 dans le cadre de la **nouvelle stratégie Breizh Bocage 3**. Co-construite avec les communes, EPCI et tous les partenaires institutionnels, financiers et techniques, cette nouvelle stratégie garde les fondamentaux du programme précédent qui ont démontré leur efficacité en s'ouvrant sur le volet gestion et valorisation.

Les plantations bocagères ont été proposées pour la 1^{ère} année sur la partie ligérienne. Le résultat est un succès avec **près de 7 km de haies plantées**, soit le plafond fixé pour 2023. Sur la partie bretonne, les résultats sont au rendez-vous avec **plus de 17 km de haies plantées** et de nouveaux projets à venir. **Au total, les plantations totalisent une dépense de 200 000 € en 2023, soit 100 % du budget prévisionnel.**



Travaux de sol et de talutage à la charrue forestière



Esquisse du projet de restauration du cours d'eau du Fougeray, Pipriac (35)

MILIEUX AQUATIQUES

Près de 3 km de cours d'eau restaurés sur 5 sites, sur les communes de Caden, Avessac et Pipriac.

La dépense a été réalisée à hauteur de 60 % du budget prévisionnel. Tous les projets traduisent la volonté et l'ambition de tendre vers le meilleur gain écologique. La mise en œuvre de techniques ambitieuses telles que la remise dans le talweg permet d'atteindre cet objectif avec une meilleure efficacité.

Parmi ces travaux, le projet de restauration du ruisseau du Fougeray à Pipriac a été réalisé sur 2/3 de son linéaire. Le projet permettra de valoriser la présence des milieux aquatiques et plus largement la nature en ville par la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature sur un linéaire de 1,5 km.

ÉTUDES

La qualité de l'eau au coeur des études

En 2023, s'achève l'étude du projet de restauration du Fougeray à Pipriac, sous maîtrise d'œuvre Ouest'Am pour un peu moins de 70 000 €. Ce projet a été retenu dans le cadre de l'appel à projet Villes et Villages de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et du Fonds vert. Dans la continuité, une consultation pour l'étude de maîtrise d'œuvre de l'ensemble des travaux est lancée, dans le cadre d'une convention tripartite avec REDON Agglomération et Pipriac. Autre projet : la **renaturation de l'étang de Célac à Questembert**, pour lequel l'étude de maîtrise d'œuvre est notifiée à Hardy Environnement pour le volet milieux aquatiques et AGPU pour le volet consultation de la population et paysager de l'étude.

ACTIONS AGRICOLES

1^{ère} année de programmation agricole

2023 marque la programmation d'actions individuelles et collectives avec la maîtrise d'ouvrage de 11 structures agricoles associées, pour un coût de plus de 700 000 €. 66% des **actions collectives**, soit 160 jours, ont été réalisées avec une bonne diversité des thématiques abordées.

50% des **diagnostics d'exploitations** ont été menés soit plus de 220 jours, majoritairement dans le cadre des mesures agroenvironnementales soit 60% et 247 contrats dont surtout des MAEC biodiversité et Herbivores pour plus de 6 000 hectares.

2023 est aussi l'année de **lancement du désherbage mécanique** pour une 15^{aine} de bénéficiaires.

COMMUNICATION / ANIMATIONS

En complément de la communication institutionnelle, l'Unité a développé des actions spécifiques.

Journée mondiale des Zones Humides

Comme chaque année, Eaux & Vilaine a participé à la Journée mondiale des Zones Humides au travers d'une **visite contée** organisée à la Roche-du-Theil rassemblant une 20^{aine} de randonneurs, en partenariat avec l'office de tourisme de Redon.

Convention avec le CPIE Val de Vilaine

Cette convention s'intègre dans le projet « L'arbre et la haie » porté par le CPIE avec des actions d'animation à destination du grand public et scolaires. Pour cette dernière année, le CPIE a réalisé **14 animations scolaires, 8 chantiers participatifs** menant à la plantation de **780 mètres linéaires de haies** à l'aide de **85 citoyens** bénévoles.

Visites de sites

Chaque année, les équipes présentent une partie des travaux aux élus et partenaires. Par exemple, les travaux du Moulin de Glô ont fait l'objet d'une visite en avril.



Journée de sensibilisation à la valorisation des haies bocagères

UNITÉ DE GESTION
VILAINE EST

L'ambition que nous portons pour la reconquête de la qualité de l'eau reste intacte. En 2023, élus et équipes sont restés mobilisés et investis. Nous continuons à porter des projets ambitieux en mixant les solutions proposées : gouvernance optimisée, connaissances améliorées, modifications des pratiques des acteurs, restauration des cours d'eau et du bocage... Un travail en lien avec les collectivités et l'ensemble des partenaires : agriculteurs, industriels, producteurs d'eau ou habitants du territoire... Deux axes sont essentiels : la morphologie des cours d'eau et les pollutions diffuses. A cette condition, nous réussirons nos objectifs.

Pascal HERVÉ,

Vice-Président en charge de la coordination de la GEMAPI sur le bassin de la Vilaine, Président de l'Unité de Gestion Vilaine Est.



FAITS MAJEURS 2023 >

STRATÉGIE

La mise en œuvre des actions engagées dans le contrat territorial se poursuit.

Pour rappel, ce contrat s'adosse à la stratégie de territoire et la feuille de route associée, définies pour une durée de 6 ans pour la période 2022-2027. 24 partenaires techniques, financiers et institutionnels sont signataires de ce contrat : l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne, la Région des Pays de la Loire, le Département d'Ille-et-Vilaine, le Syndicat Mixte de Gestion des Eaux 35, l'Etat ainsi que 19 maîtres d'ouvrages associés.

BOCAGE

95 projets de plantations de haies bocagères réalisés

Pour la campagne de plantations 2023-2024, les équipes ont rencontré 190 personnes. De ces échanges, ont vu émerger la définition de 120 projets et la réalisation de 95 d'entre eux pour l'année 2023.

Un linéaire de 65 km de haies a été planté dont 24 km sur talus selon la répartition suivante :

- 51 km de haies ont été planté dans le cadre du programme Breizh Bocage pour un montant de 534 k€.
- 5 km de haies pour le programme Bocage en Pays de la Loire pour un montant de 45 k€.
- 9 km sur le territoire de la Zone Soumise à Contraintes Environnementales (ZSCE) pour un montant de 111 k€.

L'UGVE a déposé sa feuille de route 2023-2027 dans le cadre de la nouvelle stratégie Breizh Bocage 3.

Co-construite avec les EPCI et tous les partenaires institutionnels, financiers et techniques, cette stratégie affiche la volonté de poursuivre les actions de restauration et valorisation du bocage.

MILIEUX AQUATIQUES

Au total, en 2023, 18 projets milieux aquatiques ont été réalisés ou engagés soit 5.8 km de cours d'eau et environ 800 000 m² de zones humides restaurées pour un montant total de 2 050 000 €. Parmi eux :

- **Restauration du cours d'eau de l'étang de Vaux à Torcé** : remise dans le talweg sur 380 ml, création de mare d'environ 40 m², rehaussement du cours d'eau, recharge en granulats pour un montant de 67 000 €.
- **Restauration du site de la Vallée à Taillis** : réaménagement du plan d'eau, remise dans le talweg sur 650 ml, reméandrage sur 300 ml, recharge en granulats, mise en place d'un pont cadre, déconnexion au cours d'eau pour un montant de 510 000 €.
- **Restauration du cours d'eau de la Grimaudais en forêt de Liffré** sur un linéaire de 836 ml : remise dans le talweg, reméandrage, suppression de fossés drainants pour un montant de 180 000 €.
- **Restauration du cours d'eau du Prée des Gués à Servon-sur-Vilaine** : travaux de reméandrage du lit mineur sur 488 ml, rehaussement du cours d'eau et recharge en granulats ainsi que la création de 3 mares pour un montant de 51 000 €.
- **Restauration du cours d'eau à Noyal-sur-Brutz** sur 245 ml, effacement du plan d'eau Le Bardel, restauration d'une zone humide d'une superficie de 6 000 m², création de mares pour un montant total de 249 000 €.
- **Restauration de la Fontaine Courgeon à Thourie** : rehaussement du lit en plein avec recharge granulométrique sur un linéaire de 700 ml pour un montant de 170 000 €.
- **Restauration du moulin de Roudun à Pléchatel et Poligné** : aménagement d'un dispositif de franchissement piscicole pour un montant de 250 000 €.



Chantier de renaturation sur le site de La Vallée, Taillis (35).

CAPTAGES ET RESSOURCES

Trois captages sont classés prioritaires : **La Valière et Pont Billon** en termes de pesticides, **Princé** en termes de nitrates. Ces captages concernent une superficie totale de 160 km² et 416 exploitations agricoles.

Des démarches ont été mises en œuvre sur ces territoires avec notamment l'**animation de terrain** afin de promouvoir les actions du contrat territorial, et ce, en partenariat avec le SMG 35 et Eau des Portes de Bretagne. D'autres démarches de **protection de la ressource en eau** sont en cours avec le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil (SIEFT) pour engager des actions sur les captages de la Cité, des Bougrières et de Pavais-Fénicat Marionnais ; et avec la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) pour la promotion des Nouvelles Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

ACTIONS TRANSVERSALES

Pour apporter une expertise et un conseil technique, des études ont été lancées : caractéristiques hydro-sédimentaires des têtes de bassin versant, diagnostics des risques de transfert par les fossés, etc.

En complément de la communication institutionnelle, l'Unité a développé des outils de communication autour de ses actions (panneaux, newsletters, etc.), a sensibilisé le grand public (formation zone humide, mois pour le Climat, etc) et les scolaires (25 classes).

Afin d'assurer le lien avec les autres politiques publiques, l'Unité a poursuivi les échanges avec les EPCI du territoire et les collectivités (ex : conseils, suivi de PLU/PLUi et SCoT, etc).

ACTIONS AGRICOLES

Actions avec les Maîtrises d'Ouvrage Associées

En 2023, 512 k€ ont été alloués pour :

- 20 accompagnements au désherbage mécanique du maïs ;
 - 16 accompagnements à l'implantation de luzerne associée ;
 - 1 étude sur le devenir des fermes bio ;
 - 6 expérimentations au champ ;
 - 1 formation sol et agronomie ;
- Et de nombreux rassemblements (fermes ouvertes, démonstrations, réunions techniques).

Actions en régie et prestations

- Promotion des Mesures Agro-Environnementales Climatiques Bretagne 2023 et réalisation de diagnostics ;
- Dépôt du PAEC (Projet Agro-Environnemental Climatique) en Pays de la Loire ;
- Suivi du programme d'actions ZSCE (Zone Soumise à Contrainte Environnementale) de la Seiche ;
- Soutien au Groupe Ecophyto Chambre d'Agriculture du Pays de Vitré (Essai maïs-haricot) ;
- 3 suivis individuels avec PâturageSens.



Haies bocagères - Territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Est

Actions liées au PSE

Trois dispositifs pour Paiements pour Services Environnementaux sont en cours : sur le **captage de Princé**, le **captage de la Valière** et la **Zone Soumise à Contraintes Environnementales (ZSCE)** du bassin de la Seiche avec respectivement le SMG 35, Eau des Portes de Bretagne et Eau & Vilaine comme porteur de projet. L'animation de ces PSE est assurée par Eau & Vilaine.

Dans le cadre de ce dispositif, 39 000 € pour Princé, 81 000 € pour la Valière et 108 000 € pour la ZSCE seront versés aux volontaires engagés dans ce programme pour 2023.

Installation-transmission : un nouveau levier pour la restauration de la qualité de l'eau

C'est une des priorités du contrat territorial. 2023 a permis d'initier la réflexion en lien avec les EPCI pour mieux intégrer l'enjeu de la qualité de l'eau lors des installations-transmissions.

UNITÉ DE GESTION VILAINE OUEST



L'année 2023, première année du Contrat Territorial 2023-2025, a été opérationnelle. De nombreux projets ont été réalisés. Avec des moyens techniques, humains et financiers renforcés, les actions de l'unité ont été amplifiées tant sur les travaux, les diagnostics, les études, la sensibilisation ou la communication. La réorganisation souhaitée est en ordre de marche, les actions transversales et ambitieuses se multiplient, la dynamique est lancée. La reconquête et la préservation de l'eau et des milieux aquatiques deviennent des sujets de plus en plus prégnants renforcés par le réchauffement climatique.

Jean RONSIN,
Vice-Président Eaux & Vilaine,
Président de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest.



Signature officielle du contrat territorial 2023-2025

FAITS MAJEURS 2023 >

STRATÉGIE

La signature officielle du Contrat territorial 2023-2025 pour un montant de 17 millions d'euros.

Un contrat territorial qui fixe des objectifs ambitieux à savoir préserver et améliorer la ressource en eau tant en qualité qu'en quantité, préserver et restaurer les milieux aquatiques, mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire pour démultiplier les actions.

Un contrat territorial transversal autour de 4 volets déclinés sur des zones prioritaires avec différents niveaux d'intervention. Le volet « **Aménagement du territoire** » qui comprend des actions en lien avec les thématiques Milieux Aquatiques, agricoles et bocage. Le volet « **Pratiques et usages sur le territoire** » qui comprend des actions en lien avec la thématique agricole. Les volets « **Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances** » et « **Animation et gestion du contrat** » qui comprennent des actions en lien avec l'ensemble des thématiques.

MILIEUX AQUATIQUES

16 projets réalisés en 2023 pour un montant provisoire de 1 503 K€ TTC.

L'ensemble de ces projets représente 8 370 mL de cours d'eau restaurés, 16 830 m² de surface de plans d'eau supprimés, déconnectés et/ou réduits, des zones humides restaurées. Parmi eux :

- **A Saint-Méen-Le-Grand** : restauration du Borgnet sur 2 410 mL d'un seul tenant, 19 ha de zones humides restaurées, 3 plans d'eau supprimés, déconnectés et/ou réduits, 35 000 m³ de matériaux mobilisés, déconnexion et suppression de 6 fossés drainants, déconnexion d'un drain de fosse à lisier et déconnexion et tamponnage de 7 réseaux d'eaux pluviales, création de 18 mares.
- **A Monterfil** : remise dans son talweg du ruisseau des Vaux et de son affluent sur 1 115 mL et remplacement de 2 ouvrages de franchissement
- **A Saint-Gondran** : remise en talweg du ruisseau des Villandes sur 300 mL avec déconnexion et réduction d'un plan d'eau privé et effacement du plan d'eau communal.
- **A Goven** : remise en talweg de la Tournerais sur 1 095 mL.
- **A Saint-Aubin-du-Cormier** : remise en talweg sur 450 mL et récréation d'une zone humide.

ACTIONS AGRICOLES

Des actions individuelles et collectives pour faire évoluer les pratiques !

L'année 2023 a été largement consacrée à la réalisation de diagnostics agricoles en vue de la contractualisation de **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques** par les agriculteurs. Les agents de l'unité ont réalisé **96 diagnostics MAEC biodiversité**, les maîtrises d'Ouvrages Agricoles Associées ont réalisé **157 diagnostics pour les MAEC Systèmes**.

Le **désherbage mécanique** a été proposé sur l'unité. 45 agriculteurs se sont engagés dans cette expérimentation avec 161 ha pris en charge par Eaux & Vilaine.

A ces actions individuelles agricoles, s'ajoutent des **actions collectives agricoles**. Ont été organisés par les maîtrises d'ouvrages agricoles associées : 6 fermes ouvertes, 7 rendez-vous techniques, 2 réunions MAEC, 8 démonstrations et 8 réunions de lancement d'échanges parcellaires.

Projet de restauration du Borgnet, Saint-Méen-Le-Grand (35).



BOCAGE**Une nouvelle stratégie Breizh Bocage accompagnée d'une feuille de route pour la période 2023-2027**

Cette nouvelle stratégie garde les fondamentaux des programmes précédents qui ont démontré leur efficacité en s'ouvrant sur le volet gestion et valorisation.

Sur l'hiver 2023-2024, **27 km de plantation ont été réalisés par l'Unité** avec une part majoritaire de création de haie sur talus. Ces travaux, réalisés dans le cadre d'un marché public, représentent un montant prévisionnel de 315 000 € TTC. A ces travaux de plantation, s'ajoutent les **19 km plantés par les autres maîtres d'ouvrage** qui œuvrent également pour le bocage sur le territoire de l'unité (Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné, la Collectivité Eau du Bassin Rennais pour Chèze-Canut et Vallons de Haute Bretagne Communauté). Le bilan de l'hiver 2023-2024 (bilan provisoire) sur l'ensemble du territoire de l'unité s'établit à **46 km toutes maîtrises d'ouvrage confondues**.

ÉTUDES

Plusieurs études ont été menées sur l'unité. Parmi elles :

- **L'étude des assecs sur l'amont de l'Ille** concerne 4 masses d'eau : l'Ille Amont, l'Étang de Poidevin, l'Étang du Boulet et l'Ille Aval. Elle se poursuivra jusqu'en août 2024 avec la quantification et hiérarchisation des pressions et altérations de l'hydrologie des cours d'eau et la définition d'un programme d'actions.
- Une **étude des chemins de l'eau en amont de l'étang de Careil à Iffendic** a débuté en février 2023. Cette étude a permis d'établir un diagnostic des sources et voies de transfert des matières en suspension et du phosphore vers l'étang de Careil. Celle-ci se poursuit afin de quantifier les flux de MES et nutriments arrivant à l'étang afin d'identifier les actions à mettre en œuvre.



Installation de panneaux pédagogiques de sensibilisation du grand public

COMMUNICATION / ANIMATION

En complément de la communication institutionnelle, l'Unité a développé des actions spécifiques.

Des **panneaux pédagogiques de sensibilisation du grand public**, ont été élaborés suite aux travaux milieux aquatiques. A l'occasion de la signature du Contrat territorial, un **film pédagogique** présentant les actions de l'unité, a été diffusé. Il reprend des vues drone captées par Eaux & Vilaine. Sur les **évènementiels**, Eaux & Vilaine était aussi présent au Comice agricole de Monterfil et au Village de la Transition à Guichen. Une **visite des travaux** réalisés sur le Borgnet à Saint Méen-Le-Grand a été proposée aux élus du Comité territorial et des communes limitrophes, aux partenaires techniques et financiers afin d'expliquer ce chantier ambitieux et transversal.

Afin d'assurer le lien avec les autres politiques publiques, l'UGVO était présente à près d'une **50^{aine} de réunions** (SCOT, PCAET, PAT, étude énergie, ateliers géographiques du SAGE Vilaine, conférence breillienne sur l'eau...).

Enfin, en vue de la **sensibilisation des scolaires**, 24 classes ont été retenues pour l'année scolaire 2023-2024. Chaque classe va bénéficier de 3 demi-journées d'intervention d'une association spécialisée dans l'éducation à l'environnement.

PERSPECTIVES 2024
UGVA / UGVE / UGVO >

- **Recrutements** sur les postes d'animateur bocage, agricole et milieux aquatiques.
- **Études et réalisations de travaux ambitieux de restauration des milieux aquatiques** principalement sur les zones prioritaires selon les stratégies partagées entre les unités.
- Travaux de **plantation de haies bocagères** incluant les parties ligériennes des unités Aval et Est.
- **Actions individuelles et collectives agricoles** en maîtrise d'ouvrage associée.
- **Animation des Projets Agro-Environnementaux et Climatiques** avec la réalisation de différents diagnostics MAEC proposés aux agriculteurs des unités.
- **Partenariats avec les syndicats d'eau** - A noter que l'animation agricole renforcée en régie sur la zone

de captage prioritaire de Vilaine Amont est reprise par Eau des Portes de Bretagne au 1^{er} janvier 2024. L'UGVE maintient ses autres actions sur ce territoire. L'UGVE et Eau des Portes de Bretagne travaillent en partenariat.

- Réflexion sur la **stratégie installation-transmission** des exploitations agricoles sur l'Unité Est en partenariat avec les EPCI du territoire.
- Poursuite de l'animation en vue d'une décision pour le **déploiement de l'AFAGE** sur le Semnon Amont en lien avec le Département d'Ille-et-Vilaine.
- Poursuite des **aménagement sur la Zone Soumise à Contrainte Environnementale** sur l'Unité Est.
- Poursuite de l'**étude Hydrologie-Milieux-Usages-Climat (HMUC)** sur la Vilaine amont et le Semnon.
- **Suivi de la qualité de l'eau** mutualisé à l'échelle des 3 unités en termes de marché et de prestations.
- Poursuite de l'acquisition des **connaissances sur le territoire des unités** via des études en prestation et des stages.



Projet de restauration écologique et paysagère du ruisseau du Fougeray, Pipriac (35)



Pôle Ressources



2023 traduit la consolidation des moyens financiers et humains au service d'une ambition : la qualité et la préservation de la ressource en eau sur le bassin de la Vilaine.

Bernard LEBEAU,
Vice-Président en charge des finances et ressources humaines.



1

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Les compétences d'Eaux & Vilaine sont composées de compétences obligatoires, dites « Socle » ; et de compétences « à la carte ». La présentation du Compte administratif 2023 tient compte de cette distinction.

La dotation statutaire des départements et EPCI constituent une ressource essentielle du budget principal : 1 200 000 €. La participation du budget annexe Eau Potable est sensiblement identique aux 2 années précédentes en 2023 en raison d'une pause dans les investissements sur le barrage d'Arzal.

FAITS MAJEURS 2023 >

Un budget encore en évolution !

L'année 2023 a été marquée par une nouvelle montée en puissance de la compétence GEMA en amont et en aval de la Vilaine, en corrélation avec la montée des ambitions en matière de reconquête des masses d'eau.

La prospective financière adoptée au Comité syndical de juin 2022 ainsi que le Plan Pluriannuel d'Investissement ont fait l'objet d'une mise à jour afin de tenir compte du contexte inflationniste démarré en 2022. L'augmentation du coût des matières premières et des énergies ont eu un impact sur l'ensemble des prestations, achats et projets de travaux de l'établissement.

La préparation du passage à la M57.

Ce changement de nomenclature comptable à compter du 1^{er} janvier 2024 a nécessité la préparation et l'adoption d'un règlement comptable et financier et l'adoption d'Autorisation d'Engagement – Autorisation de Programme/ Crédits de paiement fin 2023. Ces outils devraient permettre de faciliter le suivi pluriannuel des investissements. Un travail de conversion des comptes a également été mené ainsi qu'une réflexion sur les règles d'amortissement.

Un nouvel emprunt pour lisser les dépenses d'investissements PI à la carte sur les territoires impactés.

La Prévention des Inondations à la carte est une compétence transférée des EPCI vers Eaux & Vilaine. Ce transfert de compétence est organisé par territoire et fait l'objet d'un protocole bilatéral qui prévoit la liste des investissements et les appels à contributions (reste à charge non couvert par des financements).

Ces contributions impactent de façon importante la section de fonctionnement des EPCI concernés. Afin d'étaler dans le temps la charge financière, Eaux & Vilaine a réalisé un emprunt pour financer le reste à charge sur les travaux et lisser sur une durée plus longue la contribution correspondante des EPCI concernés.

PERSPECTIVES 2024 >

La stabilisation des dépenses.

L'année 2024 sera marquée par une stabilisation des dépenses de la compétence GEMA en amont et en aval de la Vilaine, en corrélation avec les niveaux d'ambitions en matière de reconquête des masses d'eau définis dans les contrats territoriaux.

La prospective financière adoptée au Comité syndical de juin 2022 ainsi que le Plan Pluriannuel d'Investissement vont faire l'objet d'une mise à jour afin de suivre au plus près l'évolution des divers projets déjà engagés et/ou retenus. Les restrictions budgétaires annoncées par le Gouvernement devront être examinées pour mesurer l'impact sur les capacités de financements des divers partenaires de l'établissement.



Comité syndical du 20 octobre 2023

La mise en œuvre de la M57 et l'intégration comptable du nouveau contrat de délégation de service public pour la production d'eau potable

Ce changement de nomenclature comptable devrait permettre de faciliter le suivi pluriannuel des investissements. La signature du nouveau contrat de délégation implique de nouvelles règles de facturation et de versement et/ou récupération de TVA pour la gestion du budget Eau Potable.

La structuration de la fonction financière de l'établissement

La fonction financière de l'établissement démarrée en 2023 va se poursuivre en 2024 par la poursuite de la délégation des fonctions comptables quotidiennes dans les services et un recentrage du pilotage par le service Finances. Une prospective concernant le financement de la GEMAPI devrait également être lancée, notamment au travers de la fiscalité dédiée.

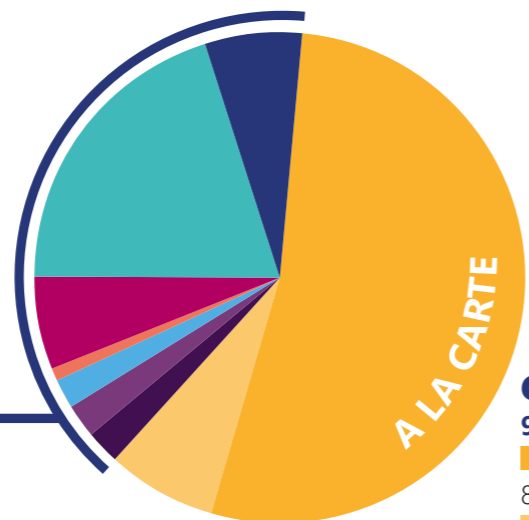


Comité syndical du 20 octobre 2023

DÉPENSES
16 157 000 €

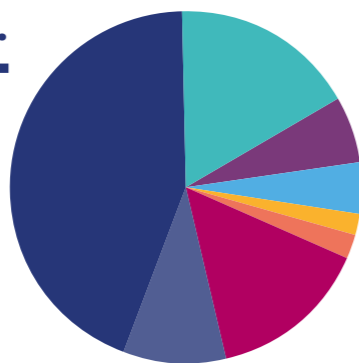
Socle

- Administration générale 1 035 K€
- Ouvrages 3 238 K€
- SAGE Vilaine 1 002 K€
- Natura 2000 136 K€
- Qualité d'eau / Planification 300 K€
- Prévention Inondations 354 K€
- Dette 367 K€



Carte
9 725 K€ dont :
GEMA 8 546 K€
PI 1 179 K€

> **Détail des dépenses liées aux compétences socle.**



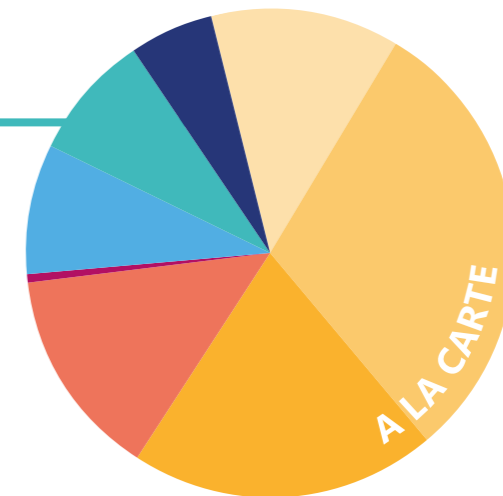
Socle

- 6 065 K€ dont :
- Administration générale 1 035 K€
 - Ouvrages Vilaine Aval 2 659 K€
 - Ouvrages Vilaine Amont 579 K€
 - SAGE Vilaine 888 K€
 - Natura 2000 136 K€
 - Bathymétrie 114 K€
 - Qualité d'eau / Planification 300 K€
 - Prévention Inondations 354 K€

RECETTES
21 085 000 €

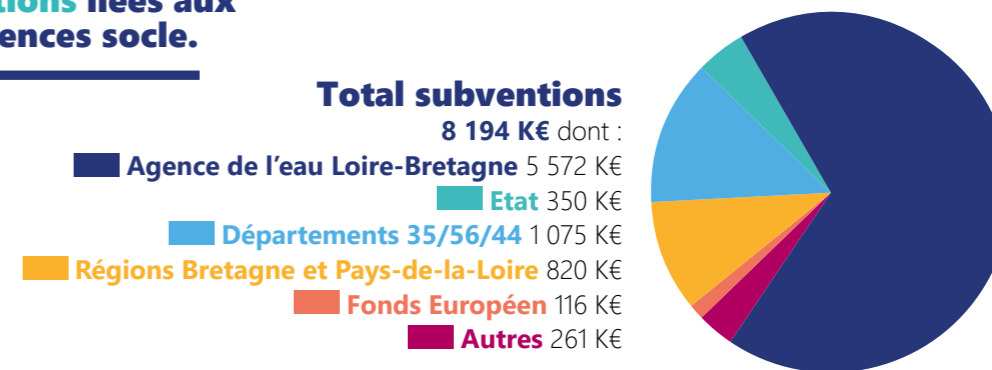
Socle

- Contributions des adhérents 1 200 K€
- Subventions 1 778 K€
- Participation Budget Eau Potable 1 799 K€
- FCTVA 111 K€
- Excédents reportés 2 931 K€



Carte
13 266 K€, dont
Contributions des adhérents 4 249 K€
Subventions 6 417 K€
Emprunt PI 2 600 K€

> **Détail des subventions liées aux compétences socle.**



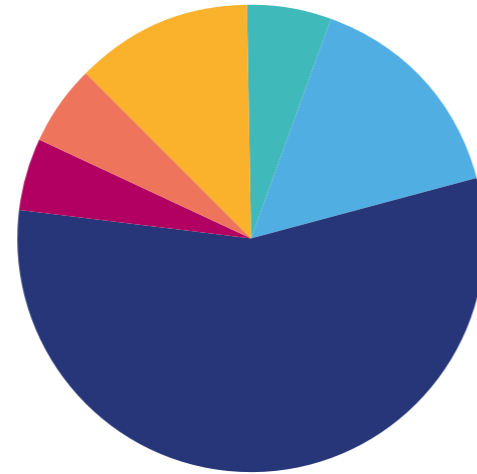
Total subventions

- 8 194 K€ dont :
- Agence de l'eau Loire-Bretagne 5 572 K€
 - Etat 350 K€
 - Départements 35/56/44 1 075 K€
 - Régions Bretagne et Pays-de-la-Loire 820 K€
 - Fonds Européen 116 K€
 - Autres 261 K€

DÉPENSES

14 505 000 €

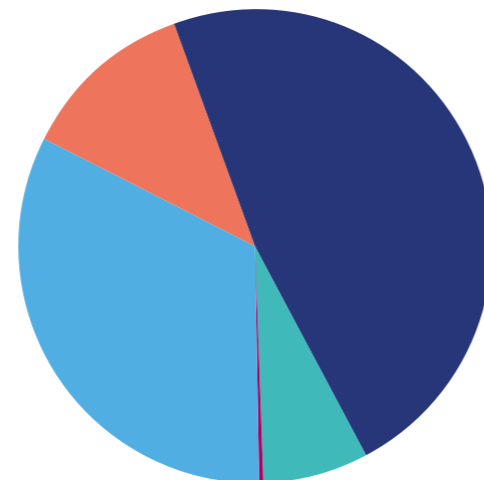
- Versement au BP charges à caractère général 1 799 K€
- Charges de fonctionnement 810 K€
- Redevance Agence de l'Eau 696 K€
- Investissements 8 162 K€
- Travaux Usine Vilaine Atlantique 2 206 K€
- Dette 833 K€



RECETTES

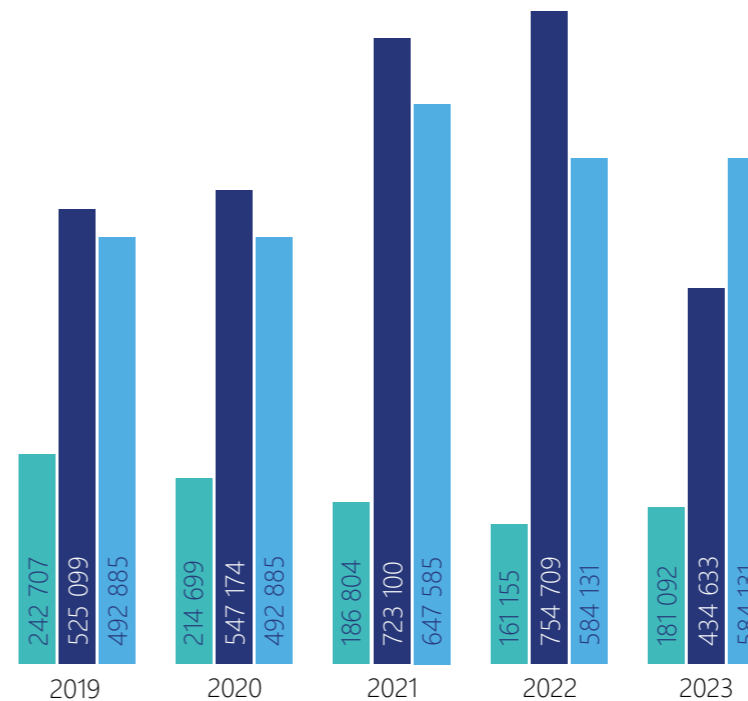
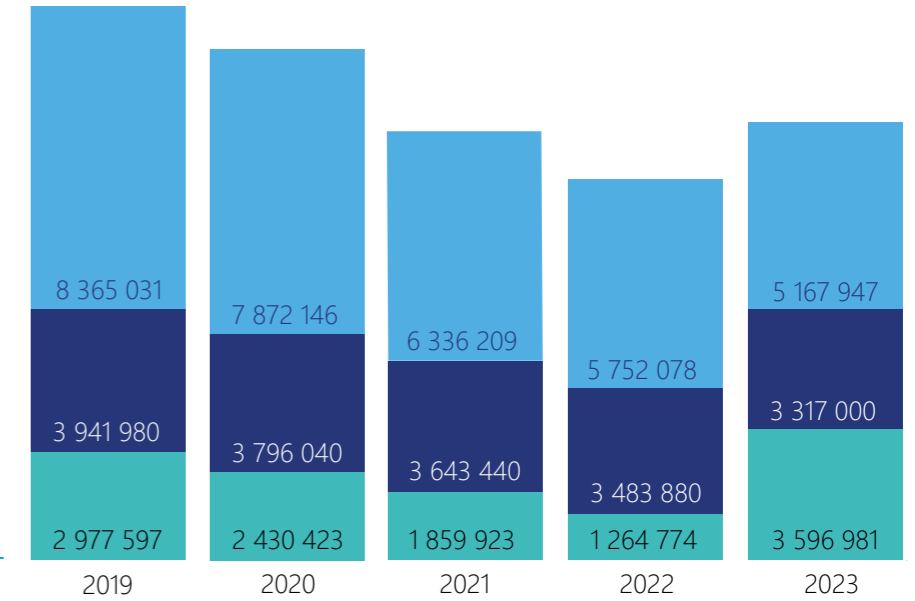
19 491 000 €

- Excédent reporté 9 318 K€
- Capitalisation 2 366 K€
- Redevances Concessionnaire Eau 6 353 K€
- Locations - Subventions 74 K€
- Sortie actif TVA 1 380 K€



Dette pour le Budget Principal et le Budget Eau potable

- Dette Eaux & Vilaine
- Férel / Rennes
- Avance Agence de l'eau



Coût de la dette

- Intérêts
- Amortissement
- Avance

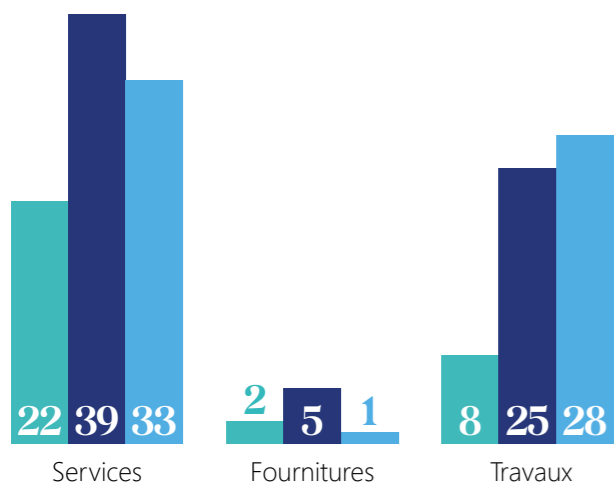
Les remboursements de dette sont composés pour moitié de remboursement d'avance à l'agence de l'eau Loire-Bretagne, ne générant pas d'intérêts, ce qui limite le coût de la dette d'Eaux & Vilaine

2

LES MARCHÉS PUBLICS

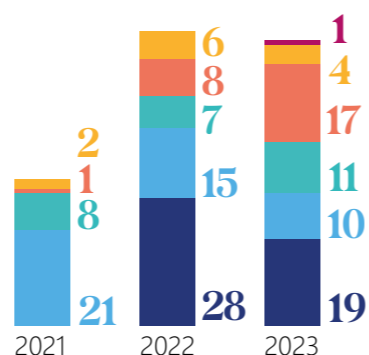
Consultations par nature : services, fournitures, travaux.

2021 2022 2023



Étude des consultations selon les seuils de procédure.

■ < 40 k€ HT
■ Entre 40 K€ HT et 90 k€ HT
■ Entre 90 K€ HT et 150 k€ HT
■ Entre 150 K€ HT et les seuils de procédures formalisées
■ Procédures formalisées
■ Contrat de concession



FAITS MAJEURS 2023 >

- Attribution du contrat de concession du service public de production et de transport d'eau potable de l'usine de Vilaine Atlantique à Férel sur une durée de 8 ans
- Arrivée d'un second agent en renfort au service marchés publics en décembre
- Déploiement du logiciel marché public au sein du service commande publique

PERSPECTIVES 2024 >

- Lancement du premier appel d'offres mutualisé entre les 3 unités de gestion pour les travaux de restauration des milieux aquatiques
- Rédaction d'un guide interne de la commande publique
- Développement des activités de conseil et d'assistance auprès des services opérationnels et réunions d'information sur l'actualité des marchés publics.

3

L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MISSIONS

- Coordination des Instances
- Secrétariat des élus
- Secrétariat de Direction
- Gestion administrative du Pôle Ressources, de la Cellule d'animation de la Politique de bassin et du Pôle Milieux Aquatiques & Biodiversité (socle)
- Accueil
- Gestion des assurances
- Assistance juridique
- Gestion logistique (flotte véhicule, patrimoine bâti et non bâti, matériel et mobilier)

FAITS MAJEURS 2023 >

- Création de l'Unité Administration Générale au 1^{er} juillet 2023 suite à la restructuration des fonctions supports. L'unité est composée d'une responsable et de 3 gestionnaires administratives.

PERSPECTIVES 2024 >

- Création d'un outil de recensement des conventions et contrats de l'établissement
- Mise en place d'une prestation d'assistance juridique
- Mise en place d'un marché de fournitures administratives
- Mise en place d'une méthodologie pour la mise en œuvre des délibérations
- Etat des lieux des abonnements de l'établissement



Cérémonie des vœux d'Eaux & Vilaine, Sainte-Marie de Redon (35)

4

LES RESSOURCES HUMAINES

CHIFFRES CLÉS

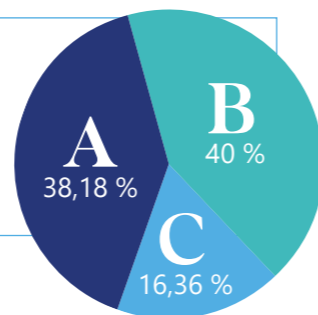
110 AGENTS AU 31 DÉCEMBRE 2023
DONT 50 FEMMES ET 60 HOMMES.

47,22 % DES AGENTS ONT
MOINS DE 40 ANS CONTRE 40 % EN 2022

LES EFFECTIFS
RAJEUNISSENT

ÂGE MOYEN
39,60
ANS CONTRE
41,11 ANS
EN 2022

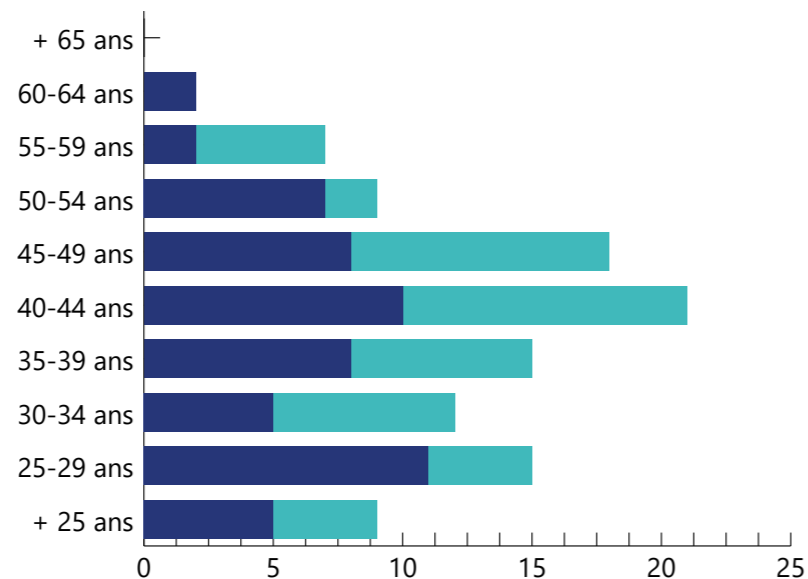
Proportion par catégorie



Pyramide des âges



Répartition **Hommes** / **Femmes**
au 31 décembre 2023

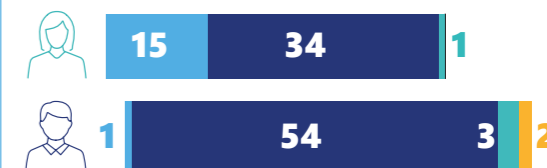


+ d'agents contractuels que de titulaires/stagiaires.

53 titulaires / stagiaires
24 contractuels sur emploi permanent
27 contractuels sur emploi non-permanent dont **24** en
contrats de projet et **3** en accroissement temporaire d'activité
4 inscrits maritimes dont **2** en contrat à durée déterminée
2 apprentis

Répartition par filière

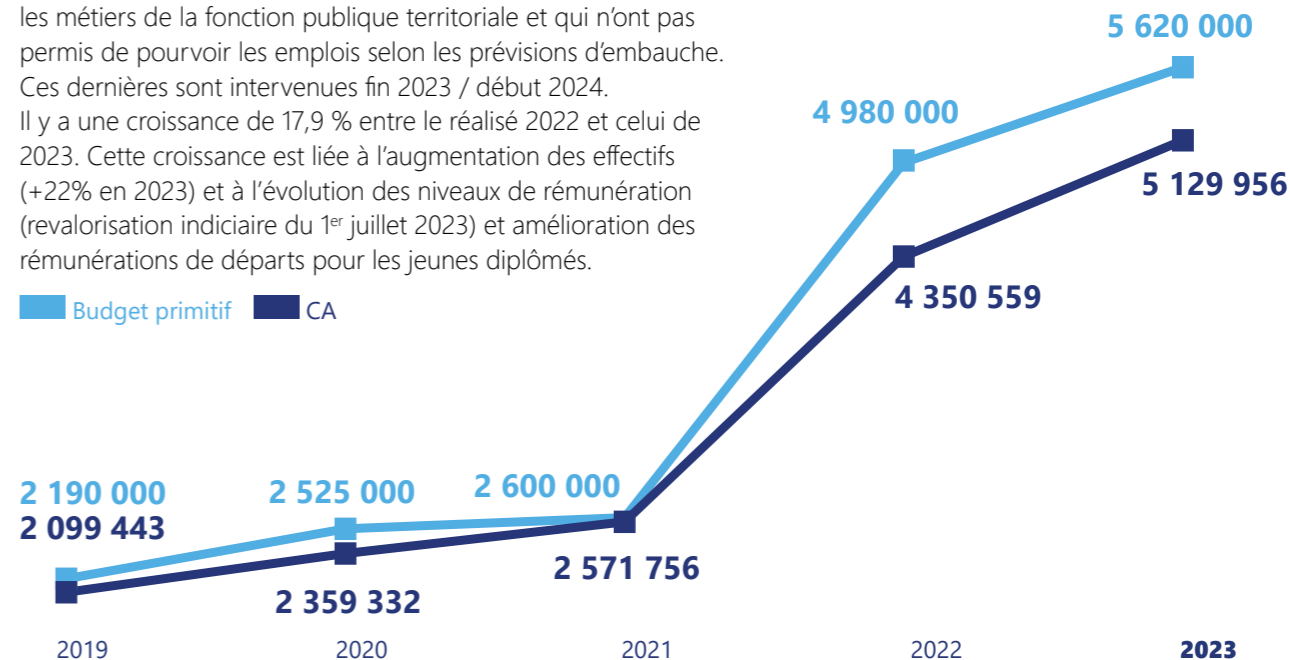
Administrative
Technique
Marin
Apprenti



Masse salariale

Comme en 2022, la différence entre le prévisionnel et le réalisé est assez conséquente en 2023. Elle s'explique par les difficultés de recrutements rencontrées sur les métiers de la fonction publique territoriale et qui n'ont pas permis de pourvoir les emplois selon les prévisions d'embauche. Ces dernières sont intervenues fin 2023 / début 2024. Il y a une croissance de 17,9 % entre le réalisé 2022 et celui de 2023. Cette croissance est liée à l'augmentation des effectifs (+22% en 2023) et à l'évolution des niveaux de rémunération (revalorisation indiciaire du 1^{er} juillet 2023) et amélioration des rémunérations de départs pour les jeunes diplômés.

Budget primitif CA



FAITS MAJEURS 2023 >

RESSOURCES HUMAINES

- Mise à jour du projet d'établissement
- Mise en place effective de la nouvelle réorganisation des fonctions supports avec des recrutements externes notamment au sein de l'Unité Moyens Humains
- Mise à jour des dossiers individuels et la mise en place de procédures RH
- Adoption de la charte de télétravail avec versement d'une indemnité forfaitaire
- Révision du dispositif RIFSEEP et sa mise en œuvre
- Mise à jour des Lignes Directrices de Gestion pour les contractuels et l'intégration des divers travaux sur le temps de travail, le télétravail et le RIFSEEP
- Installation du Comité Social Territorial avec un calendrier de séances plénières et de séances de travail sur les dossiers structurants (Télétravail, RIFSEEP, Lignes Directrices de Gestion, etc...)
- Revalorisation indiciaire au 1^{er} juillet 2023
- Accueil d'apprentis
- Recherche et déménagement des agents de l'Unité de Gestion Vilaine Aval dans de nouveaux locaux.



Nouveaux locaux de l'Unité de Gestion Vilaine Aval, Redon (35)

PRÉVENTION

- Mise en place de bureaux ergonomiques dans les agences de Châteaugiron et La Roche Bernard
- Réorganisation de l'affectation des bureaux dans les locaux de la Roche Bernard
- Mise en place de casiers EPI spécifiques
- Sécurisation du stockage des petits produits chimiques sur le barrage d'Arzal et mise en place d'une armoire phytosanitaire sur le site de La Roche Bernard
- Mise à jour des formations sécurité obligatoires et définition d'un plan d'actions
- Création du PAPRI Pact
- Renouvellement de la flotte automobile et sensibilisation sur le risque routier
- Création du document DEA et du protocole DRAME
- Mise en place du 1/4 d'heure sécurité
- Mise en place des registres de santé et de sécurité, et de danger grave imminent sur les sites de l'établissement
- Déploiement du BEEPIZ pour le travail isolé

PERSPECTIVES 2024 >

RESSOURCES HUMAINES

- Revalorisation indiciaire au 1^{er} janvier 2024
- Déploiement d'un logiciel de gestion des temps,
- Acquisition et le déploiement d'un nouveau logiciel métier dédié aux ressources humaines,
- Mise en place d'un partenariat avec une cellule d'écoute
- Mise en place d'un contrat de groupe pour la protection sociale complémentaire,
- Bilan annuel du télétravail
- Création du règlement formation
- Etude sur la mise en œuvre de la prime pouvoir d'achat,
- Etude sur la mise en place du forfait mobilités durables
- Mise en place de formations : managers, acculturation à l'environnement territorial, formations métiers



Flotte de véhicules

PRÉVENTION

- Mise en œuvre de la nouvelle organisation entre les assistants de prévention et le conseiller de prévention
- Rédaction des lettres de cadrages pour les Assistants de Prévention et le Conseiller Prévention
- Recherche de locaux pour l'équipe de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest et son déménagement en décembre 2024
- Recherche de nouveaux locaux pour l'Unité de Gestion Vilaine Est
- Poursuite du déploiement des bureaux ergonomiques sur les derniers sites
- Poursuite du renouvellement de la flotte automobile
- Mise à jour du document unique
- Mise en place d'un plan de formation sécurité
- Mise à jour des besoins en matière d'Equipements de Protection Individuels (EPI)
- Mise à jour de l'accueil sécurité des nouveaux agents
- Mise en place d'un plan d'actions d'accueil des stagiaires
- Mise en œuvre d'un projet 5S sur le site de La Roche Bernard et du barrage d'Arzal
- Mise en œuvre du plan d'actions prévention leptospirose et tique
- Mise à Jour de la procédure de consignation électrique ouvrage
- Poursuite du déploiement des casiers EPI



Accueil des nouveaux agents, avril 2023.

5 LES SYSTÈMES D'INFORMATION ET MOYENS INFORMATIQUES

MISSIONS

- Élaborer le Schéma Directeur des Systèmes d'Information, piloter les objectifs qui en découlent, mesurer la performance des projets.
- Gérer les portefeuilles de projets, les applications et leur maintenance (préventive et curative), dispenser les formations utilisateurs.
- Administrer les données, assurer la relation et la communication auprès des utilisateurs, assister et gérer les demandes des services.
- Exploiter et administrer les systèmes et réseaux, assurer la gestion du parc (y compris téléphonie et reprographie), les sauvegardes et les restaurations.
- Mettre en œuvre la PSSI (Politique de Sécurité des Systèmes d'Information). Apporter un service de proximité dans la gestion des incidents et la résolution des problèmes.
- Tenir à jour la documentation sur les Systèmes d'Information.
- Assurer une veille sur les dernières innovations en matière de Système d'Information.
- Développer des outils de travail collaboratifs au service de la transversalité et du management par projet.

FAITS MAJEURS 2023 >

SYSTÈME D'INFORMATION

L'élaboration d'un nouveau Schéma Directeur des Systèmes d'Information.

Compte-tenu des évolutions structurelles de l'établissement, Eaux & Vilaine a défini en 2023 son Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI). Ses enjeux : définir un plan stratégique destiné à piloter le développement du Système d'Information (SI) sur 5 ans.

Le schéma directeur du système d'information est un document stratégique, validé par les élus et la direction générale de la collectivité. Il vise à structurer à moyen terme la stratégie informatique de la collectivité. L'objectif d'un tel document est de permettre à l'organisation d'optimiser son fonctionnement, d'améliorer sa performance et de disposer de solutions innovantes pour son fonctionnement interne et pour ses usagers. Il s'inscrit dans la stratégie de transformation digitale globale de la collectivité.



OUTILS MÉTIERS

L'acquisition d'un outil de gestion des temps et des activités

L'établissement a souhaité se doter d'un logiciel de gestion des temps et des activités (GTA), pour suivre objectivement le temps de travail des agents et se mettre en conformité avec la réglementation et suivre le temps passé sur les différentes missions. Cet outil devrait permettre de mieux objectiver le temps de travail et la charge de travail sur les différentes missions, et d'offrir de la souplesse dans l'organisation personnelle des agents. Il va également permettre d'optimiser la gestion des ressources humaines autour du temps de travail et faciliter et fiabiliser le reporting auprès des partenaires financiers de l'établissement.

PERSPECTIVES 2024 >

SYSTÈME D'INFORMATION

La structuration d'une unité dédiée aux systèmes d'information

L'élaboration du Schéma Directeur du Système d'Information a mis en évidence le nécessaire renfort en moyens humains pour déployer et gérer l'ensemble du Système d'Information de l'établissement. L'établissement espère pouvoir recruter des compétences en interne pour 2024.

RÉSEAU

Vers une évolution de l'infrastructure / réseau

Si le raccordement à la fibre optique du site de La Roche Bernard est effectif en 2024, l'établissement pourra envisager le lancement du projet d'externalisation de son système d'Infrastructure/Réseau afin de faire évoluer ses capacités, optimiser sa maintenance, ses mises à jour et sa sécurisation.

OUTILS MÉTIERS

L'accompagnement à la digitalisation de l'établissement

La taille et l'organisation de l'établissement ainsi que ses missions nécessitent une forte digitalisation avec la mise en place de nouveaux outils, les systèmes d'information doivent accompagner les projets fonctionnels des services en 2024 en communication (nouveau site internet), pour la gestion des ouvrages liés à la protection des inondations ou multi-usages, le développement du centre de ressources.

6

LA COMMUNICATION D'EAUX & VILAINE



Point presse lors de l'inauguration de l'usine d'eau potable de Vilaine Atlantique



2023 a concrétisé notre premier objectif de communication : la notoriété. En 2024, portons le message de l'incontournabilité d'Eaux & Vilaine.

Aude DE LA VERGNE,
Vice-Présidente en charge
de la Communication.



FAITS MAJEURS 2023 >

STRATÉGIE

Mise en œuvre d'une première feuille de route pour la communication

Après une année 2022 marquée par l'émergence de la communication pour Eaux & Vilaine, la mission est désormais en marche. Elle se traduit en 2023 par la mise en œuvre d'une première feuille de route stratégique pour accompagner les enjeux de reconquête du bon état de l'eau. Au regard de l'accroissement d'activités, le service communication accueille un 2nd agent à compter du 1^{er} décembre 2023 pour un an.

ÉVÉNEMENTS

Montée en puissance des relations presse

L'expérimentation d'un partenariat avec l'agence de presse sur des rendez-vous phares en 2022 n'étant pas concluante, la gestion des relations presse s'est poursuivie en régie en 2023. L'année a été riche en événements. Parmi eux, on retiendra notamment les vœux institutionnels, la 1^{ère} participation d'Eaux & Vilaine au Carrefour des Gestions Locales de l'Eau, le lancement de la concertation du public menée dans le cadre de la révision du SAGE Vilaine, l'inauguration de l'usine d'eau potable de Vilaine Atlantique, les signatures des contrats territoriaux de l'UGVA et de l'UGVO, etc. Tous ces rendez-vous ont fait l'objet d'une couverture presse marquée par la diffusion de nombreux articles de presse et de reportages télévisés.

SUPPORTS DE COMMUNICATION

Pour faire voir et faire connaître Eaux & Vilaine, la communication poursuit son développement par :

L'édition de supports print

Parmi eux : le rapport d'activités 2022, la stratégie 2023-2028 portant sur les Espèces Exotiques Envahissantes, la sortie de plaquettes thématiques portant sur le bocage... En 2023, quelques nouveautés verront le jour, notamment la sortie de publications récurrentes, à savoir : le Flash Inf'Eaux, l'actualité du Comité syndical, et l'Inf'Eaux de l'UGVA / UGVE / UGVO, l'actualité des Unités de Gestion.

La réalisation de vidéos

- Pour l'UGVA, ont été réalisés : un film de présentation des enjeux de restauration des milieux aquatiques ainsi qu'un film de valorisation des missions de l'UGVA dans le cadre de la signature du 2nd contrat territorial 2023-2025.
- Pour l'UGVO, a été réalisé : un film de valorisation des missions de l'UGVO dans le cadre de la signature du 1^{er} contrat territorial de bassin versant 2023-2025.

L'installation de panneaux/supports à caractère pédagogiques

- 5 panneaux pédagogiques ont été installés sur le secteur de l'UGVO pour présenter les chantiers Milieux aquatiques.
- Un ensemble de bâches par thématique : Bocage, Agricole, Milieux aquatiques, ont été créés pour affichage sur des salons, comices...

COMMUNICATION INTERNE

Le développement d'une communication interne fédératrice

Parmi les nouveautés 2023, Eaux & Vilaine a organisé une journée d'accueil des nouveaux agents rythmée par des ateliers d'information puis une visite des ouvrages en

Vilaine Aval. Des rendez-vous conviviaux pour favoriser le bien-vivre ensemble ont eu lieu en 2023, notamment la journée de convivialité en septembre et l'arbre de Noël en décembre. Enfin, la communication poursuit aux côtés du Comité de rédaction la sortie d'un journal interne intitulé « D'une Rive à l'autre ». A raison de 4 numéros par an en moyenne, ce support vise à valoriser les forces vives d'Eaux & Vilaine à travers le reportage d'actions qui se déroulent au sein des services.

PERSPECTIVES 2024 >

WEB

Refonte du site Internet

Malgré quelques actualisations, le site Internet actuel est le reflet d'une organisation qui n'est plus celle d'Eaux & Vilaine. Par ailleurs, l'établissement dispose de plusieurs sites/plateformes web périphériques sans que ces derniers fassent l'objet d'une harmonisation. Tout l'enjeu du futur site Internet sera de rationaliser ces espaces sur un portail unique pour mieux identifier et valoriser toute l'expertise d'Eaux & Vilaine. Pour mener à bien ce travail, 50 000 € TTC ont été inscrits au budget 2024 (conception du site Internet, hébergement et maintenance inclus).

ÉVÉNEMENTS

Des nouveautés en 2024 !

Parmi les événements à ne pas manquer : l'inauguration de l'Aqueduc Vilaine Atlantique en juin, en partenariat avec le SMG 35. Autre rendez-vous : la 1^{ère} participation d'Eaux & Vilaine au Congrès de l'ASTEE du 10 au 13 juin 2024.



La Vilaine, Rennes (35)



Eaux & Vilaine

Boulevard de Bretagne - BP 11
56130 LA ROCHE-BERNARD
T. 02 99 90 88 44

TOUT SAVOIR SUR
eaux-et-vilaine.bzh

